LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 33 Saint-Boniface, du 22 novembre au 28 novembre 1985

12 EXCELLENTES RAISONS
pour vous abonner immédiatement
DÉTAILS p. 6

Son souvenir vivra



Le 16 novembre: Après la messe spéciale, on s'apprête à se recueillir sur la tombe de Louis Riel.
Voir page 11.



Le 15 novembre: Au Collège Louis-Riel, comme à chaque année, on s'est souvenu du Père du Manitoba.
Voir page 10.

VOS RENDEZ-VOUS

Fred Socio explique Genève

Beaudoin! Bérard! Péloquin! Lussier! Je vois que vous pressez le pas en direction du Collège de Saint-Boniface, votre alma mater préféré, pour continuer à vous cultiver. Bravo!

D'un geste ample, Fred Socio, professeur émérite de sciences politiques, leur intima de s'arrêter. Messieurs, pouvez-vous m'extraire la substantifique moëlle du sommet de Genève? Non? Parfait!

L'exposé impromptu sur les relations internationales pouvait commencer. «Une chance qu'il fait plutôt froid. Comme ça il va éviter les longues tirades et nous lâcher plus vite» pensèrent en choeur les quatres interpellés.

D'abord, messieurs, je dois émettre un regret de taille. Quel dommage que cette première rencontre Reagan-Gorbatchev s'est déroulée sous le signe des médias de masse. Quelle tristesse que la bonne vieille diplomatie doive s'accomoder de ce cirque médiatique. Les journaux ne simplifient plus les problèmes, ils les réduisent.

Croyez-moi, les magnats de la presse laissent de vilaines tâches indélébiles. À cause de l'encre noire qui coule dans leurs veines. Savez-vous combien de journaleux étaient sur le pied de guerre dans les bars de Genève? Plus de 3000.

À force d'être surinformé, on ne sait plus ce qui se passe vraiment. Une bonne chance que les professeurs de sciences politiques peuvent s'élever au-dessus des milliers de paragraphes de spéculation rédigés par les journalistes et placer l'événement dans la bonne perspective.

Le fond du problème, c'est la réduction de la menace nucléaire. Vous comprenez, mon cher Beaudoin, des services en français se revendiquent avec plus de coeur quand on sent que l'avenir appartient encore au genre humain.

Mais si le bon sens exige que les deux Superpuissances doivent s'entendre pour éviter que le moteur nucléaire ne s'emballe, la dure réalité est bien plus complexe. Je le résumerait en peu de mots, voyant que le nez de monsieur Péloquin se plait mal au froid.

Comme vous le savez très bien, de nos jours, la politique est subordonnée à l'économique. Les politiciens ne font plus de millage en vendant des grandes idées, mais en annonçant la création de trois emplois à temps partiel au Centre temporaire de technologie.

La fameuse Initiative de Défense Stratégique, baptisée Star Wars par des journalistes en mal de titres-chocs, a évidemment uniquement une raison économique. Vous avez tous entendu parler du complexe militaro-industriel? Ne répondez pas tous en même temps!

Le complexe militaro-industriel, c'est simple, mon bon Lussier. Des compagnies comme Boeing, Hughes, Lockheed embauchent des généraux à la retraite qui vendent à leurs ex-collègues du Pentagone des moyens mirobolants pour défendre les États-Unis. C'est comme ça que ça marche.

Ce fameux Star Wars est apparamment le meilleur coup jamais réalisé par le complexe militaro-industriel. On susurre que l'Administration américaine est prête à cracher 21 milliards de $ durant les 4 prochaines années. Mille contrats valant plus d'un milliards de $ ont déjà été signés. Des mégabucks, comme diraient nos voisins à l'ouest de la Rouge.

Mais si ce qui est bon pour Boeing est bon pour les USA, ce qui est bon pour les USA et Boeing n'est pas forcément bon pour l'URSS. Parce que les Soviétiques, eh bien ils sont en train de se saigner à mort pour concurrencer nos voisins du sud. L'Empire du Mal (Reagan dixit) a bien du mal à maintenir une économie de préguerre en temps de pseudo-paix.

Vous saisissez bien, mon cher Bérard-aux-oreilles-glacées? On peut se lancer dans toutes sortes d'explications géopolitiques, politico-psychologiques, envoyer des écrans de fumée diplomatiques en masse, la bottomline reste le dollar et le rouble.

Ceci démontré, j'en profit pour vous souligner ce qui brûle tellement les Soviétiques quand les Américains déploient des Cruise et des Pershing en Europe occidentale. Ce n'est pas du tout une question de nombre. L'overkill est acquis depuis longtemps des deux bords. C'est plutôt une question de temps. Un missile lancé d'Allemagne arrive à Moscou avant un missile expédié du Dakota Nord.

Bon. Maintenant, mes chers élèves, promettez-moi de ne jamais prendre au sérieux une entrevue où un médecin explique à un journaleux que les médicaments qu'avalent Reagan pourraient le rendre joyeux. Tant qu'à se ridiculiser, les reporters auraient pu demander à un expert en garage sales de Winnipeg quelles techniques de bargaining il utiliserait pour acheter à Gorbatchev des SS-20 usagés!

Ceci dit, avant d'allez à votre cours, répondez-moi: Cette tempête de neige qu'on vient d'avoir si tôt dans l'année, c'est pas normal, hein? Avec tous les tests nucléaires, vous pensez pas qu'ils ont détraqué tous les climats?

Ah, si seulement la science politique pouvait tout expliquer!

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

EN APOSTILLE. *Il n'y a pas que Fred Socio qui a son mot à dire sur le sommet de Genève. Les experts du Free Press ont aussi tenu à passer à la postérité le 19 novembre en distillant un long édito dont le paragraphe le plus instructif se lit comme suit:*

Possibilities exist for controlling military competition and cutting the numbers of nuclear warheads. It should be possible to agree on a de jure codification of the resistance to nuclear proliferation to non-nuclear states that both superpowers have responsibly practiced in de facto fashion since the dawn of the nuclear age.

Après ça, on se demande ce qu'il restera à écrire sur le sommet pour le fils de Ronnie, qui couvrait l'événement pour Playboy.

* * * * *

On voudrait presque y voir une coïncidence symbolique. Samedi 16 novembre, pour la deuxième fois en un an, les bleus de l'Ontario se choisissaient un nouveau chef. À grands coups de couteaux. Larry Grossman, un juif, a gagné. Au grand chagrin des orangistes purs et durs. Les anti-Grossman peuvent toujours se consoler en soulignant qu'il aurait aussi pu être francophone.

* * * * *

Le bonheur des uns fait le malheur des autres et réciproquement. D'un côté Howard Pawley pavane en vantant son taux de chômage. (À 7,2 pour cent, le plus bas au pays actuellement). Mais de l'autre côté les militaires ne voient pas l'avenir en orange. Le nombre de recrues est à la baisse. La liste d'attente est quasi-inexistante. Visiblement, l'armée n'est pas le premier choix de carrière chez les 17 à 25 ans. Comme un porte-parole militaire l'a redit: «Le recrutement se fait plus facilement lors des dures périodes économiques». Imbattable, l'avis dans les Forces!

Lettres à LA LIBERTÉ

Le bilinguisme face au multiculturalisme

M. le rédacteur,

Pour les personnes qui se soucient de remonter aux sources du mouvement multicuturel au Canada, il ne saurait y avoir de définition plus claire que celle contenue dans la déclaration du 8 octobre 1971, faite par l'ancien premier ministre, Pierre Elliott Trudeau qui, après avoir rejeté le français comme culture officielle au Canada, annonçait néanmoins qu'il consentait à instaurer un «MULTICULTURALISME DANS UN CADRE BILINGUE» qui... «devrait permettre de réduire la discrimination et la jalousie qu'engendrent les différences de culture.»

C'est justement dans l'esprit de la déclaration faite devant la Chambre des Communes que, le 20 novembre 1982, la Société de l'Éducation française hors du Québec, que je présidais, s'adressait au «Interim Liaison Committee on Multiculturalism». Le soi-disant comité multiculturel, qui avait la particularité d'être... unilingue, s'était réuni à Saint-Boniface pour étudier la création d'un programme de pluralisme culturel au Manitoba et recevoir l'avis des Canadiens français à cet égard. Devant l'indifférence de la Société franco-manitobaine, le S.E.F.H.Q. présenta un double discours, l'un en français, l'autre en anglais, afin de mieux souligner aux représentants unilingues du gouvernement manitobain cet aspect capital des instructions fédérales: LE MULTICULTURALISME DANS UN CADRE BILINGUE.

Plusieurs facteurs nous semblent favorables à la poursuite de cet objectif. En premier lieu, la mise en oeuvre du multiculturalisme au Manitoba avait été confiée au début de l'année 1982, à un «Interim Liaison Committee» provincial, et l'on s'attendait à une période de consultations avant que des décisions importantes ne fussent prises. De plus, le 21 mars 1982, M. Howard Pawley, Premier Ministre du Manitoba, avait informé les Canadiens français qu'il renonçait à la lutte ouverte menée par ses prédécesseurs contre les francophones et qu'il s'inclinerait devant la décision de la Cour suprême sur la restauration du français au Manitoba.

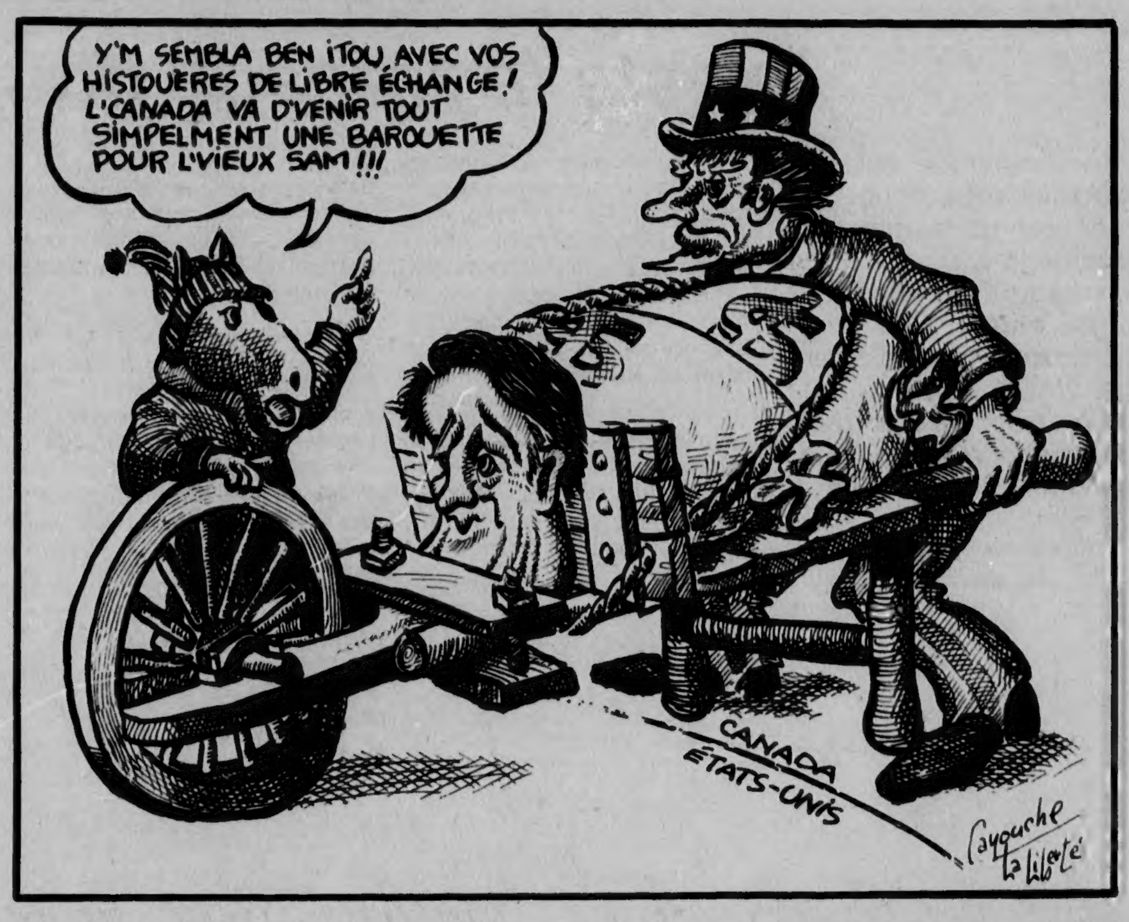
Or, quelques semaines plus tard — en janvier 1983 pour être précis — le «Interim Liaison Committee on Multiculturalism» annonçait le résultat de ses travaux. Il n'était nullement question de reconnaître l'égalité du français et de l'anglais au sein des organismes multiculturels: on avait tout simplement passé la question sous silence! La fameuse consultation des Canadiens français organisée à Saint-Boniface pour obtenir leur participation n'avait été faite que pour la forme.

Dès lors, les événements vont se précipiter. En avril 1983, le Premier Ministre provincial décrète que la totalité du Manitoba, sans exception, est une province pluraliste («truly pluralistic»), mais il limite l'usage du français à des zones d'influence strictement délimitées. En août 1983, il impose de nouvelles restrictions et déclare que ni les municipalités, ni les divisions scolaires ne doivent se conformer au bilinguisme. On se rappelle avec quel fracas, avec quelle ostentation, nos «alliés» se sont opposés vers cette époque à la modification de l'Article 23 en faveur du bilinguisme. La tactique est tout autre lorsqu'il est question du multiculturalisme. Pas de démonstration, pas d'appel à la violence: le 9 septembre 1983, le ministre de la Justice passe le «Manitoba Intercultural Council Act» sans demander l'avis du public, sans se demander non plus s'il n'eût pas été plus équitable — ou plus humain — de passer les deux lois en même temps.

Le refus opposé, récemment par le gouvernement du Manitoba à l'édition du Hansard dans les deux langues officielles constitue une infraction de plus au principe du CADRE BILINGUE.

André de Leyssac, présient général de la Société canadienne du français à l'université
Winnipeg
le 6 novembre 1985

CAYOUCHE



Il reste le forçage pour la couleur

À moins que vous ne trouviez votre bonheur à labourer de la neige, le jardinage est, pour toute fin pratique, terminé pour cette année. C'est certainement le temps d'échanger votre bêche pour une bonne pelle. Ou votre rotoculteur pour une souffleuse à neige!

Par contre, si vous tenez vraiment à continuer à jardiner, ce n'est pas impossible. Grâce à une technique très simple, *(le forçage)* n'importe qui peut faire fleurir des crocus, narcisses, jacinthes et tulipes dans sa maison. Question d'apporter un peu de couleur à une saison dénudée et monotone.

La technique n'est pas bête. Il s'agit de truquer les bulbes en leur faisant accroire que le printemps est arrivé. Tout ce qu'il vous faut pour le forçage des bulbes, c'est du sol pour la culture en pot, des contenants avec des orifices de drainage au fond, un endroit frais et noir pour entreposer les bulbes plantés et les bulbes eux-mêmes.

Si vous avez l'intention de forcer plusieurs pots de bulbes, il vous faut un endroit sombre et frais pour les conserver. Les racines se développent mieux à une température de 5 à 8°C. Pour ceux qui ont une maison, un sous-sol frais est un lieu idéal.

Si vous habitez un appartement, vous devez vous limiter à un pot ou deux dans le réfrigérateur. Quel que soit l'endroit choisi, il importe de recouvrir tous les contenants pour les protéger de la lumière.

Pour planter les bulbes, choisissez un contenant dont la hauteur est le double de celles des bulbes. De cette façon, vous vous assurez que les racines aient tout l'espace nécessaire pour leur croissance. Tous les contenants doivent avoir des orifices de drainage au fond afin qu'il n'y ait pas d'accumulation d'humidité qui fasse pourrir les bulbes.

Recouvrez les trous de drainage avec une poignée de gravier, puis remplissez les pots, à la moitié de leur hauteur, avec un sol poreux et friable. Un bon terreau se compose de parties égales de terre franche, de tourbe horticole moulue et de sable ou de vermiculite.

Installez les gros bulbes sur un terreau de façon à ce que leur pointe ou sommet soit au même niveau que la partie supérieure du pot. Ajoutez ensuite du sol, mais ne recouvrez pas complètement les gros bulbes. Cependant, recouvrez bien les petits bulbes.

Dans tous les cas, ne tassez pas les bulbes, car cela va comprimer le sol en dessous. Cela nuirait à la croissance des racines. Lorsqu'il s'agit de planter des tulipes, installez-les de façon à ce que leur côté plat soit orienté vers le bord du pot. Ainsi leur premières grandes feuilles pousseront tout autour du pot.

Lorsque la plantation des bulbes est terminée, arrosez-les généreusement, puis installez les contenants dans leur endroit froid. La plupart des espèces devront demeurer au froid durant environ 13 semaines. Vous devriez, tout de même vérifier les pots au bout de six semaines.

Les bulbes seront prêts lorsque leurs racines apparaîtront dans les orifices de drainage. C'est maintenant le temps de créer un «faux printemps» en sortant les pots du froid.

Au début, gardez-les dans un endroit assez frais *(14 à 19°C)* où il n'y a pas trop de lumière. Car le soleil direct peut forcer les plants à pousser trop vite.

Au bout d'une semaine ou deux, après l'ouverture des feuilles et le début de l'apparition des bourgeons, les pots peuvent être installés dans un endroit ensoleillé. Les fleurs devraient alors commencer à s'épanouir rapidement et la floraison devrait durer environ deux semaines.

À noter: les bulbes qui ont été employés pour le forçage ne peuvent pas être réutilisés à nouveau pour le forçage. Conservez les quand même. Vous pourez les replanter l'automne prochain, à l'extérieur. Avant l'arrivé des neiges!

Lucien CHAPUT

Les chiros sont prêts à partir en guerre

«Beaucoup de chiros au Manitoba sont soumis à des pressions financières. Ça affecte la qualité des services» explique le nouveau président de l'Association des chiropraticiens du Manitoba, Henri Marcoux.

Un commentaire qui touche directement les 140 000 personnes traitées par les chiros l'an dernier. Et le gouvernement.



Henri Marcoux vient de remplacer le président démissionnaire de l'Association des chiropraticiens du Manitoba. L'Association établit un code d'éthique et doit s'assurer que les membres respectent la loi.

L'Association des chiros négocie actuellement avec le gouvernement provincial pour une meilleure reconnaissance de la profession et «des tarifs qui ont du bon sens» souligne Henri Marcoux.

Les 97 chiros *(dont 3 femmes)* actifs estiment être les victimes des préjugés des médecins. «Ils disent qu'on n'a pas une bonne éducation, mais c'est faux» lance le Dr Marcoux, qui pratique depuis 1966. «Et bien entendu, les médecins ont beaucoup d'influence. Maintenant, si le gouvernement pense qu'on est un petit groupe sans influence, il va voir.»

Clairement, les chiros manitobains sont frustrés et ont décidé d'adopter une attitude plus militante face à leurs revendications. L'Association estime en effet que les négociations conduites actuellement avec le gouvernement s'enlisent.

Le gouvernement propose notamment une augmentation de 2 pour cent sur les 8,77$ que verse le Medicare pour couvrir chacune des 16 premières visites. Une offre jugée largement insuffisante.

«L'Association recommande qu'on demande 19$ par visite. Les chiros demandent entre 12$ et 18$». Le tarif n'incluent pas les examens et les traitements. Pour le diagnostic, le Medicare verse 3$, explique Henri Marcoux. «Alors que l'Association estime que 29$ serait un montant approprié.»

«On est arrivé à une situation ou des chiropraticiens examinent seulement les parties dont les gens se plaignent. Ils travaillent pour soulager les symptômes et non pour corriger la cause».

«Les patients souffrent donc des tarifs très minimes qui empêchent les chiros de donner les services qu'il faudrait. Maintenant, on ne dit pas que c'est la faute du gouvernement, qui fonctionne avec les préjugés établis. On dit que c'est au chiropraticien et ses patients de se défendre.»

Le gouvernement provincial sait déjà, indique Henri Marcoux, que «nos patients sont loyaux à la chiropratique.» Il en veut pour preuve les 20 000 lettres de protestation reçues en quinze jours par le ministère de la santé l'an dernier. Résultat: le nombre de visites *(par personne par année)* couvertes par Medicare est passé à 11 à 16.

Le Dr Marcoux déplore tout spécialement la manière dont les changements sont opérés par le gouvernement. «On ne nous consulte pas. Les changements se font unilatéralement. Nous voulons être respecté.»

Outre le désir d'une meilleure communication avec le gouvernement et l'obtention de tarifs «raisonnables», les chiros veulent des changements dans le système. Exemples: l'accès aux services de laboratoires; l'accès aux hôpitaux; être traité comme des égaux au sein de la profession médicale.

«Ça fait des années qu'on travaille contre nous. Mais la situation va changer. On va commencer à réagir, à éduquer le public. Si pour arriver à un système qui fonctionne de manière juste pour les chiros et leurs patients il faut entrer en guerre, eh bien on est prêt à entrer en guerre!»

Bernard BOCQUEL



Le ministre de la Santé, Laurent Desjardins, s'est assuré les services (en français) de deux nouvelles employées. Lise Lacombe (à gauche) et Suzanne Nolette.

Suzanne Nolette, native de Sainte-Agathe, a occupé récemment des responsabilités au Festival du Voyageur. Elle devient l'adjointe spéciale au ministre. Lise Lacombe, native de Shawinigan au Québec, vient d'Ottawa, où elle a été l'adjointe administrative du président du Conseil des recherches médicales. Elle interviendra comme coordonnatrice des services en français.

Dans le Nord: l'année de la comète?

C'est vrai. Une équipe de la division Sud *(La Broquerie)* a remporté la première place dans la Ligue Hanover-Taché l'année dernière. N'oublions pas une chose par contre. Deux équipes du Nord *(Sainte-Anne et Landmark)* ont terminé la saison avec la même fiche de victoires *(18 de 24)* que les Habs de La Brise.

N'oublions pas non plus que les trois autres équipes de la division Nord *(Ile-des-Chênes, Lorette et Niverville)* ont terminé la saison avec moins de victoires que l'équipe en dernière place dans la division Sud *(Saint-Pierre-Jolys)*.

Cet écart entre les teams du Nord ne risque pas de se reproduire en 1985-86. Du moins, pas entre quatre des cinq équipes. À une semaine du début de la 28e saison régulière de la HTHL, voici comment se présentent les cinq équipes de la division Nord.

Sainte-Anne: 4 as, c'est dur à battre!

Les partisans des As de Sainte-Anne se préparent certainement à tuer le veau gras. Les enfants prodigues sont de retour: à l'attaque, à la défense et derrière le banc.

Al Snyder, un ancien des années glorieuses des As remplace **Andy Korner** comme entraîneur. **Roger Lévesque** a échangé son gilet des Habs pour celui des As. **Daniel Hupé** revient après avoir passé la saison dernière avec Niverville. Et l'enfant terrible de la HTHL, **Luc St-Mars** a préféré les As aux Mohawks de Saint-Boniface.

Comme si ces joueurs ne suffisaient pas pour remplacer **Patrick Chaput, Pierre Desrosiers** et **Albert Ross**, trois joueurs qui ne laceront pas leurs patins pour les As 85-86, le management veut convaincre **Bob Lafrenière** *(le meilleur joueur des Bisons de l'Université du Manitoba il y a quelques années)* et **Donald Smith** de mettre fin à leur retraite anticipée.

C'est une équipe jeune, explique le nouvel entraîneur, Al Snyder. La majorité des joueurs a 20, 22 ans. **Ronald Freynet**, à 30 ans, est le doyen de l'équipe.

«On ne s'est pas fixé de but précis cette année, propose Al Snyder. Sauf celui d'arriver à un bon équilibre entre les jeunes joueurs et les vieux.»

Facile à être humble quand on tient quatre as dans sa main...

Lorette: pas moins que la 2e place!

«On va finir en deuxième place, derrière les As de Sainte-Anne,» affirme **Claude Ross**, le gérant des Comets de Lorette.

Joe Parent est de retour derrière le banc. Pour sa deuxième année comme entraîneur des Comets, il pourra compter sur les services de quelques nouvelles recrues: **Dave Naayken**, des rangs de l'équipe juvénile du village et **Jim Feere**, un joueur local que les Comets ont découvert dans la ligue commerciale.

Par contre, il ne pourra pas compter sur les services de **Daniel Parent** *(dans l'équipe junior de Steinbach)*, **Ron Dreger** *(maintenant responsable de l'entretien de l'aréna)* et **Guy Jolicoeur** *(avec sa nouvelle business, il n'a plus le temps)*.

«Il nous manque encore un défenseur et un autre bon joueur à l'attaque, concède Claude Ross. Mais on aura trois bonnes lignes. Et on n'aura pas de joueurs illégaux cette année.»

85-86, c'est l'année de la comète de Halley. Serait-ce aussi l'année des Comets de Lorette?

Ile-des-Chênes: les gros tireurs!

Marty Hébert, le 2e meilleur compteur des Elks d'Ile-des-Chênes, va prendre une année sabbatique. Par contre, **René Kaptien, Rod** et **Curt Hourd** sont de retour. Et bien sûr, le meilleur gardien de but de la division Nord, **Robert Brisebois**, y sera.

«On avait une fiche de 11 défaites et aucune victoire lorsque je suis devenu entraîneur l'année dernière, explique **Gerry Hourd**. On avait perdu nos meilleurs compteurs il y a deux ans. Ces joueurs avaient compté à eux seuls 280 points.»

«Ils sont revenus. En plus, on a un bon juvenile, **Denis Beauchemin**, à la défense cette année. On va se rendre aux séries éliminatoires. Il le faut.»

Et cette année, on dit que les Elks n'auront pas besoin de déposer une plainte pour se rendre aux séries éliminatoires...

Landmark: recommencer à zéro!

Pas moins de trois de leur meilleurs compteurs ne joueront pas cette année. **Curt Brandt** *(65 points)* a choisi de jouer dans l'équipe junior de Steinbach. **Peter Kehler** *(57 points)* est occupé à autres choses. **Garry Brandt** *(55 points)* est encore indécis.

Larry Plette, un défenseur, est à Gimli cette année. Mais il y a pire. «Il y a très peu de jeunes joueurs qui peuvent se joindre à notre équipe, se plaint l'entraîneur, **Gordon Reimer**. Pour la simple raison que ces joueurs jouaient déjà pour nous l'année dernière.»

La seule bonne nouvelle pour cet entraîneur en quête de joueurs? C'est que **Aimé Plett**, le meilleur compteur de la division Nord, sera de retour pour les Dutchmen de Landmark.

Niverville: le bateau coule?

La semaine dernière, le management des Clippers de Niverville examinait sérieusement la possibilité de se retirer de la HTHL pour cette saison. Il leur manquait trop de joueurs.

Pas moins de huit joueurs dont leurs deux gardiens de but, **Paul Stoesz** et **Marty Norris**, ont plié bagages. On comptait recruter les frères **Skoleski** de Saint-Adolphe. Sans succès. Ils ont décidé de joueur pour les **Knights de Sainte-Agathe** de la ligue Red River Valley International *(RRVI)*.

La seule lueur d'espoir pour les Clippers, c'est le retour de leur meilleur compteur, **Jules Enns**. «On n'a pas de défense comme c'est là, explique **John Anderson**, l'éminence grise du hockey à Niverville. On pourra compter sur **Wayne Friesen** de New Bothwell. Si on n'en trouve pas d'autres, il va falloir convertir certains de nos attaquants.»

Quand le bateau fait eau de toutes parts, c'est parfois plus sage de le retirer de l'eau...

Lucien CHAPUT







Il faut apprendre à conjuguer le verbe *devoir*

La léthargie continue. Par moments, les Jets semblent se reprendre. Mais jusqu'à ce jour leurs succès n'ont pas duré. Il y a moyen de se retrouver. À condition de faire des changements (Ou un petit échange, peut-être?)



André BRIN

VOL 85-86

Si la chance ne souriait vraiment pas aux Jets, s'ils étaient frappés par de nombreuses blessures et si les arbitres leur tombaient sur le dos, on pourrait comprendre. Cependant, ce n'est pas le cas. Les blessures n'ont pas aidé la cause des Jets! C'est vrai. Mais ils méritent leur sort.

La plus grosse lacune des Jets, c'est, sans aucun doute, en défensive. Les défenseurs doivent lever la tête. C'est certain que le risque devient énorme lorsque les passes sont faites aveuglément!

Pour sortir de leur zone, ce serait une bonne idée que Barry Long établisse un système rigide différent. L'adversaire connait bien la stratégie des Jets et agit en conséquence.

On n'a jamais pu vanter l'agressivité des défenseurs des Jets. Il est temps que cet aspect de leur jeu change. David Babych doit mener la charge, en se servant de son physique imposant devant le filet et le long des bandes. Si on parle de physique imposant, il faut aussi parler de Wade Campbell. Campbell hésite à se servir de son corps. Il doit y avoir moyen de convaincre ces deux de jouer de mauvaise humeur.

Dans les filets, Hayward et Bouchard connaissent des difficultés. C'est une question de concentration, puisqu'ils laissent passer plusieurs tirs faibles. Il n'y a plus personne pour contester leurs emplois, alors ils font la vie facile. Ça doit changer.

Certains avants n'ont qu'à ajouter un aspect à leur jeu pour connaître du succès.

Brian Mullen pourrait apprendre à plaquer. Les bandes le connaissent trop bien, tandis que les défenseurs adversaires s'en moquent. Mullen a cette affreuse habitude de tourner le dos pour faire un plaquage. De cette façon, il est facile de l'éviter.

Dale Hawerchuk doit cesser de se plaindre aux arbitres à chaque sifflet. Les arbitres ne le prennent plus au sérieux et l'équipe en souffre. Hawerchuk remplit ses fonctions de capitaine, mais il manque son coup en offensive, où les Jets en ont vraiment besoin.

Perry Turnbull doit se rendre compte qu'il n'est pas seul sur la patinoire. Les points ne lui viennent plus aussi facilement qu'auparavant, car l'adversaire lui envoit deux hommes, sachant qu'il ne passera pas la rondelle.

Anssi Melametsa doit apprendre que l'échec-avant ne s'arrête pas dans les coins. Au contraire, c'est là que l'échec-avant commence.

Certains se retrouveront avec une modification plus modeste de leur jeu. Laurie Boschman doit se contrôler un peu plus. Déjà, Boschman a trois inconduites de parties. Sa valeur est sur la patinoire et non dans les gradins.

Paul MacLean doit retrouver sa place habituelle devant le filet adversaire. Depuis quelque temps, il tente son jeu ailleurs et son coup de patin laborieux se fait sentir.

Il y a, par contre, de quoi se réjouir avec les Jets. Dave Silk et Jim Nill impressionnent depuis leur retour au jeu. Thomas Steen



Pas besoin de vérifier ce but à la camera

joue bien, malgré ses ailiers. Ron Wilson continue à bien exécuter la tâche lorsqu'on le lui demande. Pour ces quatre-là, le sort des Jets n'est pas mérité.

5 sur 5: *Depuis qu'on mentionne leur nom dans les rumeurs d'échanges,* **Tim Watters** *et* **Robert Picard** *sont devenus les piliers de la défense des Jets. La transaction qu'on voulait la semaine passée est de plus en plus nécessaire si les Jets veulent même lutter pour la troisième place dans la Smythe.*

Krik Muller, *le jeune centre des Devils de New Jersey, m'a beaucoup impressionné vendredi dernier. Il travaille sans relâche. Il est le vrai leader des Devils. C'est un* **Bryan Trottier** *sans* **Mike Bossy.** *Dès qu'on lui trouvera un ailier qui peut marquer des buts, Muller sera une vedette.*

Malgré la jeunesse des Devils, **Doug Carpenter**, *entraineur des Devils, fait confiance à ses vieux lors de l'avantage numérique. À la défense, c'étaient Dave Lewis (32 ans) et Bob Lorimer (32 ans). En attaque c'était le trio «Geritol» de Peter McNab (33 ans), Mel Bridgman (30 ans) et Rich Preston (33 ans). Sur le banc, on avait en moyenne 22 ans. On devrait faire plus confiance aux jeunes pour tenir l'avenir en ligne de compte.*

Faut-il le crier?

La coupe s'est jouée et perdue à B.C.



Roland Stringer

Le 5e Quart

Je ne veux plus en parler. Vraiment pas. C'était le tour des Lions. Vraiment.

Mais qu'est-ce qui n'a pas marché?

Pardon. Je recommence une scène que je répète depuis dimanche en fin d'après-midi. Je sais mieux. Je ne veux plus en parler.

Tommy n'était pas en forme. Willard ne trouvait pas les trous. Ou est-ce que c'était la ligne offensive qui manquait à sa tâche?

J'en suis au point où j'en veux à Merv Fernandez. Oui, j'ai réussi à concocter la phrase suivante: «l'absence de Swervin a donné encore un autre avantage psychologique aux Lions.»

Si vous la trouvez banale, vous n'avez rien vu. Je m'accuse d'avoir suggéré que de jouer à Winnipeg, en novembre, dans un temps qui provoque un minimum de 12 échappés par partie, c'était mieux qu'à B.C. Place.

Cal ne pouvait pas entendre les messages. La communication était pourrie. On ne pouvait pas s'entendre penser!

Vraiment, je ne veux plus en parler. Pas du tout. Avez-vous vu la façon que Tommy a lancé toutes ces interceptions-là?

Et puis ce Darrell-je-vas-t'en-faire-un-Clash, veux-tu me dire pourquoi Tyrone ne lui a pas calmé les nerfs un peu?

Et avez-vous vu le sourire sur le visage de Bob Vespaziani à la fin de la partie? Lui qui ose sourir après avoir battu l'équipe pour laquelle il travaillait l'an dernier. Ça prend du front! Et je vous dis, je ne veux plus en parler. Laissez-moi.

Paul Bennett et Donovan Rose vont les avoir la semaine prochaine. Je m'en sacre de l'Ouest. Après tout, le Manitoba est plus près de l'Ontario que de la Colombie. Et l'Ontario a plus de francophones. Et l'Ontario a plus de...

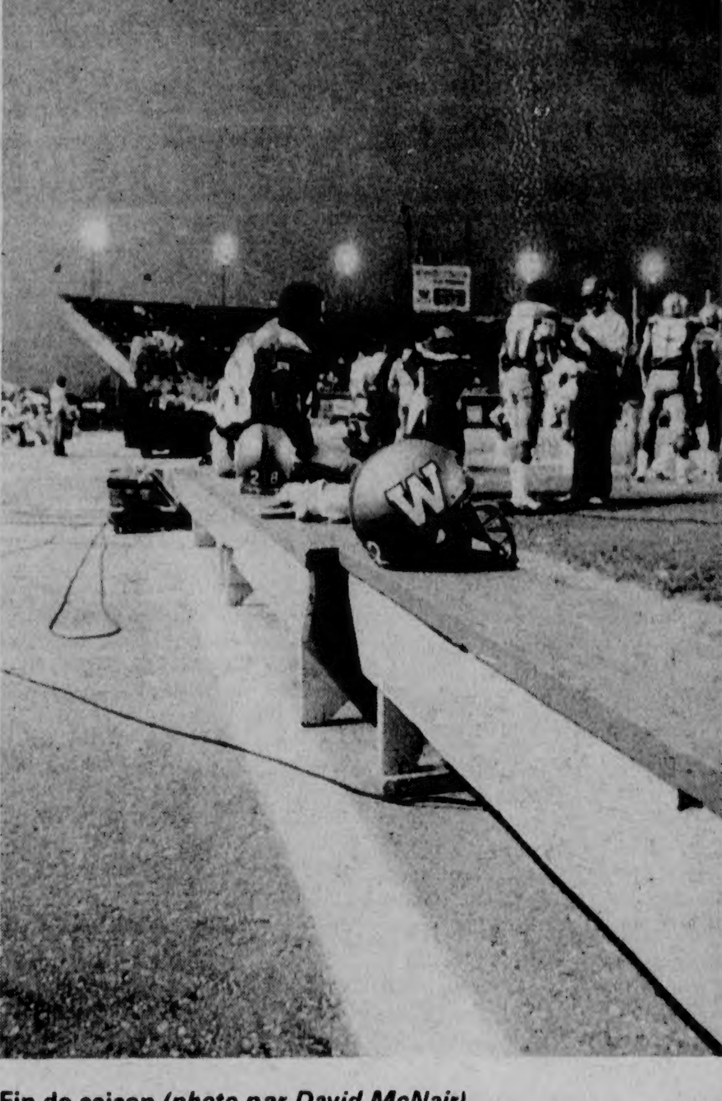
Laissez-moi, s'il vous plaît. Je ne sais pas pourquoi Trevor a commencé du mauvais pied. Pourtant, Tony a réussi un touché extraordinaire au début. C'était beau. Je pensais qu'on s'en allait à Montréal.

Je sais, c'était ma faute. J'ai pensé qu'on allait gagner. J'avais trop de confiance. Vraiment. C'est ma faute.

Samedi soir vers 19h00, je réponds le téléphone: «Is Heather there? No? Sorry, I guess I've got the wrong number. Well, have a good evening and I hope the Bombers win tomorrow!»

Moi, gonflé d'infatuation: «They will.»

Tommy, ce n'est pas ta faute. T'es pas trop vieux. C'était le tour à B.C. Ça va être bon pour la Ligue, pour les fans. Mais la ligne offensive, qu'est-ce qu'elle faisait? On s'est fait manger tout rond!



Fin de saison ***(photo par David McNair)***

Le lendemain de la partie, je me suis levé comme si de rien n'était. Jusqu'à ce qu'un ami de la Saskatchewan m'appelle:

«Go Bombers Go! You even had to send Hufnagel in. Things must be pretty rough in Winnipeg today!»

J'ai ri, quasiment jusqu'aux larmes. Qu'est-ce que vous voulez que je lui dise? Qu'il nous faudrait un coach comme Jack Gotta?

Les choses n'ont juste pas marché. D'accord, James et Jeff paraissaient assez bien. Joe Pop aussi. Bob Cameron aussi. Mais le troisième quart nous a tué!

Explique!

Veux-tu m'expliquer comment on retourne si mal les bottés et que les Lions ne paraissent jamais épuisés? Je veux le savoir!

C'est peut-être plus profond, tout ça. La maladie de Cal, les blessures à Sturdivant, un Tommy chaud et froid ou quelque chose comme ça. Je ne veux plus en parler.

C'était la pression d'avoir gagné la coupe Grey l'an dernier. On s'attendait à trop. Je m'attendais à trop. Parce qu'Edmonton en a gagné cinq ne veut pas dire que ça arrive à chaque jour!

En parlant de pression, il y en avait trop sur Tommy aussi. Les Chevaux blancs, ils m'ont déçu. Ça faisait pitié. Vraiment. Faut-il le crier, je ne veux pas en parler!

Et à Montréal, je n'aurai qu'une chose à dire: la coupe Grey s'est jouée et perdue à B.C. Place.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Comment?

Pour annoncer votre activité dans LE CALENDRIER PROVINCIAL, rien de plus simple: envoyez par écrit les détails essentiels. Pour les rédiger, servez-vous des textes du CALENDRIER comme modèle.

NOVEMBRE

Winnipeg: l'exposition de Noël, jusqu'au 4 janvier, à la galerie Medea.

Winnipeg: la pièce, Enemy Graces, jusqu'au 8 décembre, au Prairie Theatre Exchange.

Winnipeg: l'expostion Furniture, de Keith Oliver, jusqu'au 27 novembre, à la galerie One One One de l'Université du Manitoba.

Vendredi 22

Winnipeg: la pièce Lysistrata, de Aristophanes, jusqu'au 29 novembre, dans la salle Convocation de l'Université de Winnipeg.

Saint-Lazare: Folle Avoine à la salle communautaire à 20h30.

Saint-Boniface: en spectacle, Angela Brown and the Son Seals Blues Band au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Winnipeg: l'assemblée annuelle du comité canadien d'action sur le statut de la femme, du 22 au 24 novembre, au 447, place Webb. (888-7961).

Somerset: spectacle de Gérald Laroche et Laurent Roy, à 20h00, dans la salle communautaire, organisé par le Comité culturel de Somerset et l'Association artistique Tiger Hills (1-526-2701).

Samedi 23

Winnipeg: une tournée générale des expositions, à 14h00, de la galerie d'art.

Lorette: Bière et saynètes organisé par le comité culturel, à 20h30 à la salle paroissiale.

La Broquerie: partie de cartes annuelle scouts-guides à l'école secondaire à 20h00.

Saint-Joseph: partie de carte à 20h en la salle Saint-Martin.

Dimanche 24

Winnipeg: une rencontre avec l'artiste Wanda Koop, à 14h00, à la galerie d'art.

Transcona: bazar paroissial de l'Assomption au 711 Léola de 12h à 16h. Déjeuner jusqu'à 13h30; prix d'entrée à toutes les heures.

Lundi 25

Saint-Boniface: une soirée sur l'abus des enfants, organisée par Pluri-Elles, à 20h00, dans le café-rencontre du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Mardi 26

Saint-Boniface: Toots & The Maytals, avec Yellowman, au Rendez-Vous.

Sainte-Anne: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les As, à 20h00.

Saint-Léon: Festival de poésie et d'art dramatique de la Montagne jusqu'au 28.

Saint-Boniface: conférence du policier Bernard Dionne sur les services aux victimes de violence, organisée par Réseau au Club LaVérendrye à 12h00. (235-0640).

Mercredi 27

Winnipeg: un spectacle, avec Simon Streatfield et Jane Coop, produit par le Manitoba Chamber Orchestra, à 20h00, à la galerie d'art.

Somerset: soirée d'art dramatique à l'Institut collégial de 19h30.

Winnipeg: un spectacle de danse, avec Margie Gillis, à 20h30, jusqu'au 30 novembre, au théâtre Gas Station.

Jeudi 28

Saint-Boniface: réunion publique organisée par Franco-fonds à 19h30 à la salle académique du Collège de Saint-Boniface. Buts: informer, discuter, orientation, suggestions, recommandations.

Lorette: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Comets, à 20h00.

Saint-Boniface: en concert, Laurent Roy et amis, jusqu'au 30 novembre, dans le Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Vendredi 29

Winnipeg: le film Aerial Image, de Chris Gallaghar, à 19h30, au-dessus du Health Sciences Centre.

Winnipeg: le spectacle A Cultural Extravaganza, à 20h00, à l'Université de Winnipeg.

Saint-Lazare: Grand banquet et soirée à l'occasion du 25e anniversaire des Chevaliers de Colomb à la salle communautaire à 16h30.

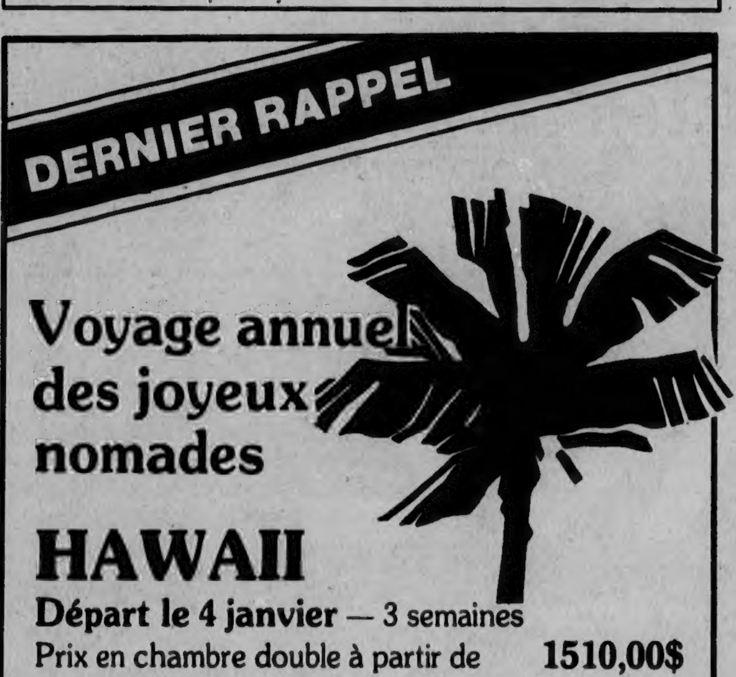
Samedi 30

Steinbach: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les Huskies, à 20h00.

Saint-Jean-Baptiste: À la salle du Centenaire — soupe à 17h30 suivi d'une veillée avec «Folle Avoine», au profit du Club de Curling. (Paulette au 756-8227).

Samedi 7

Saint-Malo: expostion d'artisanat au Club Noret (347-5407; 347-5269).





L'accent

La Rouge est encore là!

L'assemblée annuelle du Cercle Molière, tenue le 15 novembre, a attiré à peine une vingtaine de personnes. On a parlé surtout de 84-85, l'année qui a permis à 14 comédiens de faire leur début au Cercle!

C'était un des points saillants du rapport du directeur artistique Roland Mahé. Aussi, le fait qu'une demi-douzaine de nouveaux metteurs en scène ont été découverts par le public.

L'occasion a aussi permis au directeur artistique d'annoncer que les récipiendaires du prix de meilleur comédien(ne)s au Festival théâtre jeunesse 85, Natalie Gagné et Christian Molgat, faisaient partie de la saison régulière 85-86 du Cercle.

Côté finances, la nouvelle, c'est que le déficit baisse. Il a passé de 26 399$ en 84 à 11 606$ en 85. Le budget d'opération pour 84-85 est rendu à environ 350 000$.

En ce qui concerne des possibles réductions de subventions pour l'avenir, Roland Mahé demeure incertain. «Depuis quelque temps, tout le monde est sur le qui-vire. On ne sait pas sur quel pied danser.»

Pour sa part, André Martin, le président de cette plus vieille troupe au Canada, a tenu à souligner les co-productions de 84-85. Notamment, **L'article 23** avec le Prairie Theatre Exchange.

«Des comédiens francophones ont joué en anglais, des comédiens anglophones ont joué en français... Nous sommes allés des deux côtés de la Rouge et la Rouge est encore là!»



En cette année centenaire, le Comité organisateur du Collège Louis-Riel a dévoilé une sculpture du grand chef métis. Cette sculpture, signée Miguel Joyal, sera exposée au foyer du Collège Louis-Riel, dans l'entrée principale.

* * * * *

Tom Stoppard? C'est l'auteur de la prochaine pièce jouée au Manitoba Theatre Centre. L'histoire d'un gars qui tombe amoureux de la femme de son meilleur ami. Une vieille classique, pourtant. Ce qui n'enlève rien à l'un des écrivains modernes les plans respectés aux States. Jusqu'au 14 décembre

* * * * *

À l'affiche du **Shared Stage**, l'outil infaillible des amateurs de théâtre pas tellement près de l'ordinaire: une lecture de David Arnason, une performance de Grant Guy, un film de John Kozak et plus encore. C'est au Royal Albert Arms à 20h00 le 1er décembre.

* * * * *

C'était paqueté comme des sardines. La basse a dû réveiller trois quarts du vieux Saint-Boniface. Albert Griffith n'a pas raté son coup. La myélite reggae s'est répandue! Et c'est ce que tout le monde, le 15 novembre attendait de cette première de la série Reggae Riddell organisé par des étudiants de l'Université de Winnipeg.

* * * * *

On parle de lui un peu partout. Au petit écran de Radio-Canada, nous avons pu le voir en spectacle. John Littleton, après tout, n'est pas à sa première. Il compte près d'une quarantaine de microsillons à son actif.

Plus encore, les revues les plus achetées en France n'ont que du bon à dire de lui, semble-t-il: «Chanter la fraternité pour que Noirs et Blancs, peuples de toutes races et de toutes religions communient et communiquent dans une même foi en Dieu...» C'est Télerama qui l'a dit!

Célébrons notre fraternité, avec John Littleton, dans la salle du centenaire, le 3 décembre. Une production Community Productions communautaires.

* * * * *

On n'a pas annoncé la grosseur du gâteau qui sera offert à CBWFT pour son 25e anniversaire. Je suppose qu'il faudra se rendre à la soirée gala, le 2 décembre, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur, pour le savoir. Et qui sait? Peut-être pour en savourer une petite pointe!

Roland STRINGER



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaires: Daniel FORTIER, Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

Le 100e de la mort de Riel : un nouveau départ

La pierre tombale de Louis Riel a été retaillée. Une messe en anglais, en français et en saulteaux ainsi que le banquet obligatoire ont été tenus. Mais c'est le colloque organisé pour commémorer le centenaire de la mort de Riel dont on se souviendra.

Comme ont pu le constater les quelque 100 participants au colloque «Riel et les Métis canadiens» organisé par la Société historique de Saint-Boniface, le débat touchant Louis Riel et les Métis ne fait que commencer.

Car ce qui risque de faire les manchettes pour les années à venir, ce sont les revendications au sujet des 1 400 000 acres de terre promis aux Métis de la Rivière-Rouge en 1870.

Comme l'article 23. Les articles 31 et 32 de l'Acte du Manitoba sont du même genre que l'article 23 pour les francophones, a expliqué Paul Chartrand, chef du département des études autochtones à l'Université du Manitoba, lors de la table ronde au sujet des terres des Métis.

Ce sont des articles positifs. C'est-à-dire, ces articles obligent un gouvernement à fournir certains droits à ses citoyens. Contrairement aux autres articles d'une constitution qui limited les pouvoirs d'un gouvernement.

Ainsi l'article 23 garantissait des droits linguistiques aux francophones de la province. La province ne l'a pas fait depuis 1890. Alors la Cour suprême a décrété que le gouvernement devrait rétablir ces droits.

La question des terres des Métis peut être vue de la même façon, a précisé Paul Chartrand. Les articles 31 et 32 garantissaient la propriétés des terres des habitants de la colonie de la Rivière-Rouge.

En plus, pour reprendre les droits qu'avaient les Métis *(à cause de leur parenté autochtones)*, un octroi de 1 400 000 acres avait été promis à leurs enfants.

Le gouvernement fédéral ne l'a pas fait. Donc les Métis seraient en mesure de recevoir quelque chose pour rétablir ces droits. Comme la restitution des droits des francophones avec l'article 23.



Ça a valu la peine d'inviter la lieutenant-gouverneur Pearl McGonigal à la cérémonie commémorant la mort du Père du Manitoba au Collège Louis-Riel. Puisqu'elle a donné un congé royal aux élèves pour l'après-midi du 15 novembre!

Un racisme de l'extérieur. Évidemment, on ne peut pas parler des revendications des Métis sans chercher à définir ce qu'est un Métis. Pour savoir qui aurait droit aux fruits des revendications si ces revendications réussissaient.

À ce sujet, le colloque n'a pas pu y répondre. Par contre, René Lamothe, un Métis de la région de McLennan en Alberta, fourni un nouvel éclairage.

En racontant certaines épisodes de sa vie, René Lamothe a démontré que l'appartenance à un peuple autochtone *(dans son cas, les Dénés des Territoires du Nord-Ouest)* n'a rien à voir avec des liens de sang.

Lui-même est considéré comme un Dené bien qu'il soit un Métis d'origine crise. Après 17 ans de mariage à une Déné, a raconté René Lamothe, son beau-père l'a invité chez lui. Pour lui dire que dorénavant il était un Déné.

C'était le gouvernement fédéral qui décidait qui était Indien et qui ne l'était pas en fonction des liens de sang.

Pourrait-on se servir de la définition de René Lamothe pour décider qui est ou n'est pas métis? Personne ne le sait pour l'instant. Bien que ce soit une question qui devra être réglée bientôt.

Puisque, comme l'a souligné Paul Chartrand, les revendications des Métis risquent de trouver une oreille sympathique devant les tribunaux canadiens. Car, comme l'a démontré la Cour suprême au sujet des droits des francophones garantis par l'article 23, le plus haut tribunal du pays tient de plus en plus compte de l'aspect historique des droits. Plutôt que de se limiter à une simple interprétation légale de l'Acte du Manitoba.

Lucien CHAPUT

Au temps de la Prairie

Les grandes chasses (6)

La charge

C'était pas tous qui étaient coureurs. Il y en avait ordinairement 25. Les autres, plus âgés, restaient au camp. Par exemple, Antoine, ses deux frères, restaient au camp; lui, s'en allait courir.

Quand ils allaient à la chasse au bison, c'était le fusil à pierre qu'ils onvaient. C'était un petit marteau qui frappait sur la pierre — un petit silex — puis c'est l'étincelle qui tombait dans la poudre qui faisait partir le coup.

La poudre était dans une corne de buffalo, icite, qui était coupée dans le petit bout. Il y avait une pièce de bois qui bouchait [le gros bout]. Puis quand ils voulaient prendre leur ration de poudre, il fallait qu'ils l'ouvrent et la prendre sur le petit bout de la corne. [C'était] en bandoulière, la corne. [Puis], ils onvaient un sac à balles. C'était en cuir. J'en ai vu, moi. Ils se lissaient en haut. Il y avait une petite corde. C'était en bandoulière aussi. Mais ils tiraient pas des balles de là: ils en mettaient 2 ou 3 dans leur bouche quand ils partaient pour courir le buffalo. Ils onvaient pas la peine d'arrêter puis ouvrir le petit sac. J'en ai vu de ces balles-là. Elles étaient à peu près grosses comme le bout du doigt. Elles étaient bien rondes. Du plomb.

Ils chargeaient leur fusils par la gueule du canon. Ils mettaient la poudre d'abord, puis ils [crachaient] la balle [dedans] ensuite.

Ils étaient assez accoutumés... quand le cheval faisait le saut, là, tu sais ben — là, ils étaient dans l'air pour un bout de temps — ça branlait pas: c'est le moment où c'est qu'ils mettaient leur poudre. À l'autre saut — ça grouillait pas — ils mettaient la balle.

Avant d'arriver au buffalo, ils [les coureurs] se rassemblaient tout en petit groupe, puis ils disaient un Pater, un Ave Maria, puis un Gloire soit au Père. Ah oui, ah oui, ah oui! [C'était] pour se mettre sous la protection de Dieu... pour qu'ils n'aient pas de malchances. C'étaient des chrétiens!

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Il [mon père] disait qu'il avait vu des batailles de buffalos déjà, entre les taureaux, quand les vaches étaient en chaleur:

— Maudit qu'ils se donnaient des vilains coups!

Le bison avait l'odorat puis l'ouïe perfectionnés. Ils prenaient la course au buffalo en bas du vent pour pas que le buffalo sente ou entende aussi facilement.

J'ai demandé à mon père une fois: — De comment loin qui vous preniez le buffalo? — Ben, il dit, on les prenait d'un mille. On les voyait, puis on partait en courant. Mais le bison est un peu myope, tu sais ben. Il s'en apercevait de fait quand on arrivait sur lui.

Quand les cavaliers chargeaient, les buffalos partaient à la course. Ils étaient farouches, tu sais ben... un animal chassé continuellement par les Indiens puis par les blancs. Puis tant qu'ils sont pas forcés, ils se tiennent en paquet.

Ça faisait de la poussière ça, un troupeau de 200, 300 bisons! Puis quand les cavaliers commençaient à arriver dessus puis à les presser de proche, le paquet de buffalos commençait à s'éparpiller un peu. La poussière tombait. C'est rien que là qu'ils commençaient à tirer dessus. Ils commençaient à tirer rien que quand le troupeau était tout écarté pour que la poussière soit abattue pour qu'ils voient où ils tirent.

Ils tiraient pas dans la poussière: ils auraient pu tirer un de leurs camarades. Avant ça, ils savaient que le bison était en avant, dans la poussière, mais ils le voyaient pas.

Ils avaient des chevaux tellement bien conduits que, rien qu'à se pencher, leur cheval suivait. Mon père me disait ça. C'étaient des cayousses. Les rennes étaient attachées sur le dos du cheval, après la corne de leur selle. C'étaient toutes des selles qu'ils onvaient faites eux-mêmes avec du cuir. Ma mère en faisait, des selles.

Pendant la course, les cavaliers tenaient leur fusil d'une main avec le canon en l'air pour pas que la balle sorte pour rien. Ils avaient l'habitude [d'abaisser] leur arme pas avant le temps. Ils tiraient en abaissant leur fusil. Ils étaient presquement collés sur le bétail quand ils tiraient.

Tant que le buffalo courait, le petit veau se collait sur le flanc de sa mère. Dans la chasse d'été, après qu'ils onvaient couru, ils disaient que tu voyais un petit bébé buffalo qui s'en allait en courant icite, un autre qui s'en allait l'autre bord... La mère avait été tuée, tu sais ben.

En une course, [un chasseur] pouvait en abattre 3, 4, 5...

Les vieux m'ont conté qu'il y en a qui avaient eu leur cheval éventré par un buffalo, quand ils forçaient le buffalo. Mon père m'a conté que dans la course au buffalo — je me rappelle plus [son nom] — un buffalo avait éventré son cheval de même. Il serrait, il serrait... Ça avait des petites cornes refermées puis bien pointues au bout, là. Il a poigné le cheval dans le flanc, puis il l'a éventré avec sa corne! Il a débarqué...

Des fois, un cheval pouvait culbuter. Mon oncle a été 3 jours dans la tente, couché, parce que son cheval avait mis le pied dans un trou de blaireau. Il a culbuté, puis il a tombé, la tête sur la terre.

Mon père me racontait qu'il avait entendu parler par les vieux de son temps — quand il était jeune homme — ils disaient qu'ils onvaient vu rien qu'une vache blanche! Une mère buffalo albinos. Mais c'était une coureuse. Elle était toujours à la tête du troupeau. Il y en a plusieurs qui l'onvaient courue, cette vache là. C'était pas pour la viande qu'ils voulaient la tuer: c'était pour avoir [sa] robe blanche. L'histoire rapportait qu'ils en avaient vu rien qu'une.

J'ai demandé ça à mon père, moi, un fois: — Ils devaient se tromper [de buffalo].

— C'est curieux, disait mon père, tu tuais un bison icite, un autre chasseur en tirait là, puis jamais qu'ils se trompaient! Jamais un prenait le bison de l'autre. Celui qui avait tué un buffalo à telle place s'en rappelait.

Il a pas parlé qu'il y avait eu des disputes. Rien. Je sais pas le diable comment ils faisaient!

Ils couraient pas tous les jours. Fallait qu'ils trouvent un autre troupeau. Celui-là s'était éloigné... il avait affaire ailleurs...

Le buffalo qu'ils onvaient tué, fallait qu'ils l'éparent.* Éparer la viande, ils en onvaient pour une journée, au-dessus.

* *éparer: dépecer*

La prise de vue

Twice in a Lifetime: *pas mauvais*

Winnipeg a beau vanter ses vingt-neuf salles de cinéma, sa demi-douzaine de séries et ses deux programmes de cinéma alternatif, il reste encore beaucoup de place pour une amélioration.

D'accord, **Wetherby** a joué pendant seulement deux mois à Toronto avant de se rendre à Winnipeg. Mais c'est dommage qu'on n'a pas choisi de nous envoyer quelques autres films britanniques avec celui de David Hare.

Je pense à **My beautiful launderette**, de Stephen Frears, un excellent portrait d'une communauté ethnique sur le sol British. D'ailleurs, on peut toujours se demander pourquoi le film australien **Silver City**, sur les Polonais dans ce pays lointain du Commonwealth, n'est pas non plus projeté dans les salles au Canada.

Les films français au Canada, et surtout dans l'Ouest, se font encore plus rares. Que **Je vous salue Marie**, de Jean-Luc Godard, ne soit pas passé ne surprend pas. Mais combien de temps mettrons-nous à attendre pour son dernier, **Détective**, un Godard que je suis venu à trouver amusant!

Ne parlons même pas de **Rendez-Vous**, d'André Téchiné, ou de **Thé au harem d'Archimède**, de Mehdif Chareff, deux films qui ne devraient pas connaître de frontières. Se peut-il que Winnipeg soit si loin de 1985?

On risque d'attendre longtemps pour plusieurs films qui bourrent les salles outremer ou même à Montréal.

Qui sait?

La historia oficial, de Luis Puenzo, peut bien toucher un sujet aussi controversé que la guerre de Malouines et avoir fait fureur à Cannes en mai, on peut parier que **Rambo 28** passera avant à la Porte de l'Ouest.

Un peu d'espoir quand même! Festival et Cinéma 3 réussiront sans doute à se mettre les mains sur le dernier Paul Cox (**Man of Flowers**), **My first wife**. Croyez-moi, cela pourrait changer l'hiver pour ces hommes qui préconisent encore un mariage à sens unique.

Qui sait, Winnipeg verra peut-être la dernière vue du cinéaste de **Cat People! Mishima**, de Paul Shrader, donnera du texte à ceux qui s'amusent à marier l'acte et la parole.

Turtle Diary, avec Ben Kingsley (**Ghandi**) et Glenda Jackson (**Love**), avec un peu de chance, pourra être vu dans les prochains mois. C'est avant tout un film sur la solitude, une solitude qui appartient pas seulement aux tortues!

Chose certaine, **Twice in a Lifetime**, avec Ann-Margaret, Gene Hackman et Ellen Burstyn, passera au grand écran dans la capitale manitobaine. C'est pas mauvais, même intéressant, mais de tous les films mentionnés ci-dessus, c'est celui qui m'a impressionné le moins. (Après les Godards, puisqu'ils sont incomparables)

La défi du cinéphile pour cet hiver, c'est de trouver l'endroit où on pourra voir **Crime Wave**, du Winnipégois John Paizs. Un film pas pire qui ne nous embarrasse pas.

Roland STRINGER

télé HORAIRE du lundi 25 novembre au dimanche 1er décembre — CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h15 Passe-Partout
Midi Première édition
12h30 Vivre à trois
17h00 Le train de cinq heures
une heure de variétés placé sous le signe de la bonne humeur, avec Jacques Boulanger
18h00 **CE SOIR**
«L'émission fera relâche le lundi 11 novembre.»
21h00 **Le Téléjournal** suivi de **Le Point**, de la météo et des sports

lun. 25 nov.

18h30 À guichets fermés
Voir l'événement.

19h30 Poivre et sel
Sylvie a une peine d'amour. Marie-Rose vient à la rescousse.

20h00 La bonne aventure
Isabelle ramène son père à l'appartement. Martine rend visite à Blanche.

20h30 Le parc des Braves
C'est le grand jour du mariage de Flore et de Pierre-Paul. Que de surprises attendent Flore?

22h20 Best-sellers
Kennedy. (4e chapitre).

23h20 Le roi qui vient du sud.
Le prisonnier du Louvre (1572-1576). Henri de Navarre gagne Paris lorsqu'on lui annonce la mort de sa mère.

mar. 26 nov.

18h30 Génies en herbe
L'équipe de St-Jean-Baptiste affronte celle de Somerset. Réalisateur Donald Hétu.

19h00 Nature sans frontières
Documentaire réalisé par Alan Simonds. Anim. Lorne Greene. *Les gratte-ciel de la jungle.*

19h30 L'Agent fait le bonheur
Solidarité. Un immigrant illégal est arrêté pour une infraction au code de la route.

20h00 Monsieur le ministre

20h30 Un amour de quartier
L'allèchante invitation de Désiré ne convient malheureusement pas à toutes les bourses. Ernest, dorénavant plus près de

22h20 Dallas
Le pétrole de Vénézuela.

23h20 Rencontre
Inv. Monique Pelletier, avocate, ex-ministre de la Famille dans le gouvernement français, mère de sept enfants.

23h50 Cinéma
La mort était au rendez-vous. (Death ride a horse). Western réalisé par Guilio Petroni. Avec Lee Van Cleef, John Phillip Law et Luigi Pistilli.

mer. 27 nov.

18h30 À contre-champ
Émission d'affaires publiques en provenance de Québec.

19h00 Vedettes en direct

19h30 Paul, Marie et les enfants
L'école buissonnière. Paul et Marie apprennent que Benoit ne va plus à l'école depuis au moins une semaine.

20h00 Le temps d'une paix
Lionel se rend chez Nick Leclerc, mais ce dernier fait la sourde oreille lorsqu'il lui parle de Noëlla.

22h20 Déjà 20 ans
Anim. Pierre Nadeau. L'accord Canada-France en novembre 1965.

22h50 Le sens des affaires
Magazine économique.

23h20 Cinéma
Une femme libre. (An Unmarried Woman). Drame réalisé par Paul Mazursky.

jeu. 28 nov.

18h30 Très art
Magazine d'actualité artistique régionale animé par Gilles Théberge et Mario Chioini. Réal. Donald Hetu.

19h00 Les grands films
Vision fatale. Drame réalisé par David Greene d'après l'oeuvre de Joe McGinniss. Avec Gary Cole, Karl Malden et Eva-Marie Saint. **(dern. de 2).** Freddy met tout en oeuvre pour faire condamner son gendre qui s'est installéi en Californie où il jouit d'une excellente réputation (amér. 84).

22h20 Cinéma
La mort d'un pourri. Drame policier réalisé par Georges Lautner. Avec Alain Delon. Ornella Muti, Michel Aumont et Klaus Kinski. À la mort d'un député un ami récupère des documents compromettants. Il ne tare pas à recevoir des offres de personnalités haut placées qui veulent entrer en possession du dossier (fr. 77).

ven. 29 nov.

18h30 Autoroute électronique
Magazine communautaire interrégional animé par Pierre Guérin et réalisé par Richard Simoens.

20h00 La chambre des Dames
(dern. de 10) Aude, maintenant une jeune fille, se consacre à l'étude de la médecine. Elle est toujours aussi passionnée. Thomas revient de croisade.

22h20 En tête
Magazine culturel. Anim. Denise Bombardier.

23h20 Cinéma
Patrick. Drame fantastique réalisé par Richard Franklin. Avec Susan Penhaligon, Robert Helpmann, Rod Mullinar et Robert Thompson.

sam. 30 nov.

13h00 L'univers des sports
Résumé de la Coupe Grey. Comm. Pierre Dufault. — Classique de volley-ball (masculin) à l'Université Laval de Québec.

14h30 Ciné-famille
Mathieu, l'astucieux. Conte réalisé en dessins animés par Attila Dargay.

16h30 Pare choc
Magazine jeunesse.

18h00 Samedi de rire
Émission de variétés enregistrée au Spectrum de Montréal.

19h00 La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Canadiens reçoivent les Red Wings de Detroit. Comm. Richard Garneau.

22h15 Télé-sélection
Monsieur St-Ives (St. Ives) Drame policier réalisé par J. Lee Thompson. Avec Charles Bronson, Jacqueline Bisset et John Houseman.

dim. 1er déc.

10h00 Le jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église St-Léon de Westmount

12h00 Football de la Ligue nationale
Au Stade Three Rivers de Pittsburg, les Steelers reçoivent les Broncos de Denver.

16h00 Second regard
C'est encore le temps des martyrs. Pourquoi tant de prêtres et de laïcs dovient-ils encore mourir?

17h01 Science-réalité.
Magazine scientifique animé par Gilles-Philippe Delorme. Réal.-coord.: Thérèse Patry.

18h30 Les beaux dimanches
Le gala du mérite sportif québécois. Un spectacle au cours duquel seront couronnés les meilleurs athlètes de chez-nous.

19h50 Les beaux dimanches
Ballet Eddy Toussaint de Montréal. Trois chorégraphies d'Eddy Toussaint.

21h00 Les beaux dimanches
Les aventuriers du grand écran. Documentaire. Qu'est-ce qu'un metteur en scène?

22h20 Ciné-Club
Ninotchka. Comédie réalisée par Ernest Lubitsch. Avec Greta Garbo, Melvyn Douglas et Bela Lugosi.

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE
Le Cendrillon canadienne sera l'invitée de «À guichets fermés»



Joëlle Rabu, qui était encore une petite servante inconnue il y a à peine deux ans est, depuis, devenue une chanteuse de statut international et sera l'invitée spéciale de l'émission de télévision française **«À guichets fermés»**, lundi, le 25 novembre à 18h30.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications 786-0249

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

FRÉCHETTE — ALGEE
Avocats — notaires
A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A., Cert. Ed. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433
«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Locker
Dr M.N. Locker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

COMPTABLES

Robert & Company
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
• *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
• *Impôts sur les revenus*
• *Service de paie*
• *Tenue des livres*
• *Premières consultation gratuite*
Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Bertrand Auto Body
408, rue Bertrand
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5846
Nous réparons tous les modèles de voiture
Nous mettons, avec plaisir, une voiture à votre disposition pendant toutes les réparations
AUTOPAC

MÉTIERS

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

PUTT'S TRANSFER
257-0229
LE DÉMÉNAGEMENT EST NOTRE PROFESSION!
WINNIPEG (MANITOBA)

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

A & R Carpet Barn
comptant seulement
pas de livraison
VOUS ÉCONOMISEZ
Une grande sélection de tapis.
Pour salle de jeu: tapis en nylon, endos caoutchouté
4,94$ v2
Pour salon ou chambre à coucher, endos caoutchouté
6,98$ v2
Tapis en nylon, endos en jute
9,98$ v2
Plus des centaines de bouts de tapis, jusqu'à 60% de rabais
PEINTURE ET TEINTURE EN SPÉCIAL
50, rue Archibald
233-3061
jusqu'à 20h00 la semaine et 17h00 le samedi

Nécrologie

Arthur Chappellaz

Paisiblement à l'hôpital de Treherne après une très courte maladie, le 16 octobre 1985, est décédé à l'âge de 72 ans, Arthur Chappellaz de Saint-Claude au Manitoba.

Outre son épouse, Alice (née Collet), il laisse dans le deuil, une fille, Marielle et son époux Norbert Bruneau, leurs 2 enfants: Gérard et Lynne; un neveu-filleul, Lucien Collet et son épouse Lorraine, leurs quatre enfants: Norbert, Marc, Mireille et Yvon, tous de Saint-Claude. Il laisse aussi 3 soeurs: Georgette Collet de Notre-Dame-de-Lourdes; Rose et son époux Léon Rey de Saint-Claude; Marie et son époux Albert Collet de Notre-Dame-de-Lourdes; un frère Georges et son épouse Marguerite; 2 belles-soeurs: Carmelle et Angèle Chapellaz de Saint-Claude; de nombreux neveux et nièces.

Il fut précédé par une soeur: Antoinette Collet en 1980; deux frères: Joseph en 1976 et Albert en 1964, ainsi que ses parents.

Les prières furent récitées le 19 octobre, suivies de la messe de la Résurrection à 14h00 par l'abbé Marcel Toupin, célébrant. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Claude.

Les porteurs étaient: Gérard Bruneau, petit-fils; Norbert, Marc et Yvon Collet, petits-neveux; Arthur Rey, filleul et Normand Collet, neveu. Hubert Chappellaz fit les lectures.

Remerciements

La famille Chappellaz désire remercier tous ceux qui ont témoigné de la sympathie et de l'amitié par leur présence aux funérailles, leurs nombreuses offrandes de messes, leurs messages de condoléances, leurs bouquets de fleurs et leurs appels téléphoniques.

Un merci spécial à l'abbé Toupin pour sa visite à l'hôpital et à la maison, pour ses paroles réconfortantes: aux servants, aux porteurs, à la chorale, au lecteur, à l'organiste, aux dames de la paroisse pour le goûter, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle pour leurs pâtisseries.

Merci à Alvin Adam pour sa gentillesse et sa délicatesse envers nous dans ces moments de dure épreuve où nous avons tous passé.



Hélène Griveau

Mme Hélène Griveau (née Magne) n'est plus. Subitement, à l'hôpital général de Saint-Boniface, lucide et sereine jusqu'au dernier moment, elle rendit l'âme à Dieu, le lundi 11 novembre 1985, à l'âge de 90 ans. Les obsèques et la messe de la Résurrection eurent lieu le jeudi 14 novembre en l'église du Précieux-Sang.

Mme Griveau s'en est allée rencontrer son Créateur les mains pleines d'une vie toute remplie à pratiquer une charité exemplaire envers tous. Elle entretenait une piété toute spéciale à la Vierge Marie et avait une grande dévotion envers le culte des morts. Chrétienne fervente, elle se nourrissait quotidiennement du corps du Christ dans l'Eucharistie.

Gratifiée d'une excellente santé, Hélène Griveau partageait ses nombreux talents avec son entourage soulageant toute personne dans le besoin, sympathisant aux peines de tous ceux qui souffrent et se réjouissant du bonheur de ses parents et amis.

Précédée dans la mort par son mari Antoine qu'elle affectionnait tendrement, elle avait également pleuré le départ pour le ciel de son frère Paul et de ses trois soeurs bien-aimées: Mme Ange Bosc, Isabelle et Jeanne Badiou. Lui survivent aujourd'hui deux soeurs: Mme Marie-Thérèse Bosc de Notre-Dame-de-Lourdes et Madeleine Leroy de Winnipeg ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Du haut du ciel «Tante Hélène» remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné bonté et tendresse tout au long de sa vie.

Qu'elle repose en paix!

Y.J.

Saint-Lazare

Ce sera le 29 novembre qu'aura lieu le grand banquet qui marquera le 25e anniversaire de l'établissement du conseil de Saint-Lazare #5047.

C'était le 27 novembre 1960 que plus de 50 hommes de la région s'organisaient pour établir un groupe local de cette société fraternelle.

Le premier grand chevalier élu fut Robert Selbry suivi de Omer Chartier, Armand Guénette, André Huberdeau, Conrad Plante, Alfred Deschambault, Bernard Simard, Guy Huberdeau et présentement Paul Deschambault.

Seront présents

Le conseil s'attend à ce que la majorité des membres de charte (9 seont décédés) seront présents aux célébrations du 29 novembre. Entre autre, le député d'état, Ben West, sera présent.

Par ailleurs, les élèves de la 1ère à la 4e année ramassèrent, lors de l'Hallowe'en, la somme de 186,76$ pour l'Unicef.

Annette et Omer CHARTIER

On va fêter les chevaliers



Les 11 nouveaux chevaliers de l'autel, âgés de 9 à 12 ans sont: en avant de gauche à droite: Kelly Belhumeur, Jeremy Dupont, Emile Huybrecht, Telly Don Brock, Alain Deschambault. 2e rangée: Kevin Simard, Louis Simard, Joris Bagley, Philip Deschambault, Philippe Simard et Glen Simard. Les 32 enfants de choeur sont sous la tutelle de Sr Irène Bouchard. Leur président élu est Alain Huberdeau.

VIE ET SOUVENIRS D'UN PRÊTRE-SOLDAT

Le 1er mai 1945, l'abbé Marcel Dacquay, prisonnier en Allemagne de l'Est, est libéré par les soldats russes. 40 ans après, l'abbé publie un livre, intitulé «Vie et souvenirs d'un prêtre-soldat». Vous trouverez ce livre en vente au Centre de Pastorale, 622, avenue Taché, St-Boniface, R2H 2B4.

Prière à Marie Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de «Marie Reine des Coeurs» et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Maire, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Saint-Malo

Le nouvel exécutif des Filles d'Isabelle

La Régente d'État, Lorraine Girouard, accompagnée de Lucille Gaudet, a installé les officiers le 4 novembre.

Mme Girouard précéda l'installation des officières. Voici les nouveaux de l'exécutif: Ryanne Gosselin (régente), Thérèse Hamonic (vice-présidente); Irène Catellier (ex-régente); Lucille Gosselin (secrétaire archiviste); Carmelle Bourgeois (secrétaire trésorière); Lise Gosselin (secrétaire des finances); Solange Soucier (syndic trois ans); Irène Comeault (syndic deux ans); Armande Catellier (syndic un an); Marthe Maynard (rédactrice); Anita Catellier (chancelière); Lucie Catelier (gardienne).

100 personnes

Après maintes heures de travaille, encore une fois le Comité social organisa la fameuse danse «Mascarade». Plus de cent personnes furent costumées.

Le premier prix de 100$ donné par les Filles d'Isabelle fut gagné par Sherry Robin et Kathy Batemar. Le deuxième prix fut gagné par Emile et Lorraine Lacine et le troisième par Denis Lepalme.

Marthe MAYNARD

Remerciements

M. Delphis Malo et ses enfants remercient sincèrement tous les parents et amis pour leur témoignage de sympathie, soit par leur assistance aux funérailles offrandes de messes, cartes et autres.

Merci spécial à l'abbé Nadeau pour la célébration de la messe de la Résurrection ainsi qu'aux servants et à la chorale et organiste. Un grand merci au personnel de l'hôpital de Saint-Pierre. Merci au salon funéraire Loewen pour le service courtois, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle pour le service du goûter.

M. Delphis Malo et famille

Anniversaire

Le 6 novembre était le 40e anniversaire de mariage d'Albert et Jeanne D'Arc (née Decelees) Chartier. Les enfants et amis du couple ont célébré cette anniversaire le 8 novembre.

Remerciements

Albert et Jeanne D'Arc Chartier aimeraient remercié leurs enfants, ami(e)s et voisins, de leurs visites, des cadeaux et des cartes à l'occasion de leur anniversaire.

Vente à l'enclos

le 30 novembre 1985, à 11h00 pour Denis Tetrault au Centre culturel de Sainte-Anne au Manitoba.

En vente sera un camion Ford ½ ton, tracteur Case Modèle D, le ménage de maison complète.

Léon Morin
encanteur, 485, rue Ritchot
Saint-Boniface 237-8187

Somerset

Pas seulement une question de fonds

On n'as pas de terrasses à Somerset. Mais des idées, on en a.

«Bière et saynètes» du centre culturel voulait ramasser des fonds pour garder la prématernelle en français. Les octrois du gouvernement sont maigres et rares et il faut malgré tout, des livres français et le strict nécessaire.

170 spectateurs s'installèrent. Ils étaient de bonne humeur et venaient d'Altamont, Bruxelles, Lourdes, Mariapolis, St-Alphonse, Saint-Boniface, St-Jean-Baptiste, St-Léon et de chez nous.

Chaque numéro avait sa saveur particulière, tout le talent était local. Tout était en français. Mais quand la mère Bolduc fit son interprétation et ailleurs, quand le monsieur-devenu-jolie fille chanta en soprano sa demande en mariage, les rires explosifs vous cornaient dans les oreilles.

Le loyer de 250$ mangera un bon trou dans le profit; tout de même il restera quelque chose. Et tout ça, pourquoi? Des fonds. C'est plus que ça. Ici et ailleurs tels consentent à s'assimiler, tels autres refusent de disparaître de la mosaïque manitobaine; double réalité sortie de l'ombre de notre existence bilingue.

Bière et saynètes? C'est vivre; c'est être en vie. Ou encore «Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent» (Hugo).

La même semaine une retraite de 4 jours fut prêchée aux paroissiens par l'évêque de St-Paul.

On y remarqua la présence d'adultes de paroisses voisines et l'absence de leurs jeunes de trente ans et moins. Ce fut pour la famille de Dieu, chaque soir, une instruction dans un vocabulaire anglais à la portée de tous, une chorale et messe bilingue et la présentation du cachet en français par le prêtre curé.

Victorine COUSIN

Pour un travail soigné

EMOND Roofing & Siding Co. Ltd.

540, rue Archibald
237-3247



Noël Emond connaît son métier à fond. En 1949, il a fondé Emond Roofing Company.

En 1979, ses deux fils, Robert et Léo, ayant bien appris le métier de la construction en travaillant pour leur père, se sont joints à Noël dans sa nouvelle entreprise, Emond Roofing & Siding Co. Ltd.

Petit à petit, en assurant un travail de première qualité, père et fils ont fait grandir sans cesse leur entreprise et leur excellente réputation.

Estimations gratuites

- Isolation
- Gouttières
- Recouvrement de murs extérieurs
- Toitures
- Ventilation
- Fenêtres
- Portes
- Sous-traitance (general contracting)

Aujourd'hui, Emond Roofing & Siding Co. est une véritable centrale pour la construction résidentielle et commerciale.

Des spécialistes fort expérimentés supervisent chacune des opérations: Isolation — Gouttières — Recouvrement de murs extérieurs — Toitures et ventilation — Retrofit — Fenêtres et portes — Sous-traitance. (General contracting).

Grâce à ses nouveaux locaux spacieux, 540, rue Archibald, Emond Roofing & Siding Co. Ltd. fabrique des gouttières sur mesure et vend ses produits directement au public.

Les stocks, en général, sont complets.

Résultat: les clients profitent de meilleurs prix et d'un service encore plus rapide.



Léo, Robert et Noël vous invitent à venir visiter leurs nouveaux locaux • 540, rue Archibald.

Nécrologie

Louis Félix Bazinet

Paisiblement, après une longue maladie, M. Félix Bazinet âgé de 91 ans est décédé, le lundi 11 novembre 1985 à l'hôpital de Saint-Boniface.

M Bazinet fut précédé dans la tombe par sa fille Jeanne et son fils Jean. Il laisse dans le deuil, outre son épouse bien-aimée Marie-Ange, trois filles Mme Laurent Acquin (Denise) et Marie-Anne toutes deux de Saint-Vital et Simone de Washington D.C., 4 fils, Henri de Los Angeles, en Cal., Roland du Parc Windsor à Saint-Boniface, René de Montréal et Emile de Toronto; deux frères, Joseph de New York et Jean de Crossfield en Alberta; une soeur Rita Elwell de Los Angeles en Cal. 16 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Les prières ont eu lieu jeudi le 14 novembre à 19h00. La messe fut célébrée par M. l'abbé Marcel Carrière. La dépouille mortelle fut mise en terre le vendredi 15 novembre à 10h00 au cimetière de Saint-Sépulcre, chemin 59.

Les porteurs furent cinq de ses petits-fils Ronald Lemire, Claude Lemire, Patrick Bazinet, Jacques Bazinet et une petite-fille Jo-Anne Scott. Les lectrices furent Mme Robert Lafrenière (Gisèle) et Michelle Bazinet.

La famille Bazinet désire remercier les médecins, l'aumônier, les religieuses et le personnel du centre des soins palliatifs pour leur attention et leur générosité.



50e ANNIVERSAIRE

Les enfants de Joseph et Irène Dumesnil ont le plaisir d'offrir leurs meilleurs voeux pour le 50e anniversaire de leurs parents. Parents et amis de l'heureux couple sont invités à venir fêter cet évènement dimanche le 24 novembre de 14h à 16h en la salle des Vétérans de Sainte-Agathe.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision 85-1138. **Moffat Communications Limited.** Winnipeg (Man.) Approuvé — Renouvellement de la licence de CITI-FM Winnipeg, du 1er janvier 1986 au 30 septembre 1989. Approuvé — Diminution des émissions de créations orales de 21 heures 35 minutes à 11 heures 55 minutes par semaine. Refusé — Réduction projetée des émissions de nouvelles de 3 heures à 2 heures 5 minutes par semaine. Décision 85-1139. **CHUM Limited.** Winnipeg (Man.). Approuvé — Renouvellement de la licence de CHIQ-FM Winnipeg, du 1er janvier 1986 au 30 septembre 1989. Approuvé — Changement de la formule de la station au «Groupe 1». Approuvé — Réduction du niveau d'émissions de créations orales de 19 heures 35 minutes à 16 heures 47 minutes par semaine.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuventi être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Le Centre culturel franco-manitobain
recherche un(e)

secrétaire administratif(tive)

Description de tâches:

— Assure le secrétariat du directeur général et de l'adjoint à l'administration;

— Prépare les réunions du Conseil d'administration et des comités qui en découlent, prend les minutes des réunions, rédige et distribue les procès-verbaux.

— Assure la distribution du courrier quotidien et classifie tous les documents.

— Dactylographie les rapports financiers et autres (rapport annuel, demandes de subvention, etc.)

— Toute autre tâche confiée par le directeur.

Exigences:

— Très bonne connaissance des deux langues officielles.

— Très bonne connaissance du milieu franco-manitobain et de ses organismes.

— Expérience en secrétariat.

— Connaissance en traitement de texte serait un atut.

Salaire: négociable.

Entrée en fonction: le 10 décembre 1985

Que tous(tes) les intéressé(e)s fassent parvenir leur demande par écrit avant **le 22 novembre 1985** au:

Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche de candidats
susceptibles de remplir la fonction

d'agent d'information et de publicité

DESCRIPTION DE TÂCHES:

- Est responsable de l'information et de la publicité concernant les divers dossiers de la Société franco-manitobaine..
- Est responsable de documenter les dossiers auprès des médias et du maintien de bonnes relations avec ces derniers.
- Est responsable de la préparation de discours, de documents ou de mémoires, tels qu'assignés par le directeur général.
- Est responsable de l'information assurant que l'orientation de la Société franco-manitobaine soit transmise à la communauté.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine.
- Expérience en communications orales et écrites.
- Esprit d'initiative et de créativité.
- Flexibilité dans les relations publiques.
- Bonne connaissance des deux langues officielles.

SALAIRE: à négocier.

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant **le 6 décembre 1985** date de fermeture du concours, à:



Monsieur René E. Fontaine
Directeur général
C.P. 145
Bureau 212, 383, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



Commission canadienne des transports — **Canadian Transport Commission**

REQUÊTE PRSENTÉ PAR GULAIR LTD. EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS NO A.T.C. 3813/85(C)

Aux termes du permis A.T.C. 3813/85(C) Gulair Ltd. est autorisée à exploiter, à partir d'une base située à Fisher Branch, (Manitoba) un service aérien commercial de la classe 4 (affrètement) au moyen d'aéronefs à voilure fixe de groupe A.

La titulaire demande maintenant l'autorisation d'exploiter les aéronefs à voilure fixe du groupe B sous le couvert desdits permis.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux Règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 17 décembre 1985**, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Commission de canadienne des transports, Division de l'Ouest, R.W. Lebell, Secrétaire, 350-3rd ave. Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S4K 6G7.

Shane Stevenson
Conseiller, transport aérien.

Canada

Le 100 NONS Inc.
recherche un(e)

coordonnateur(trice)

Description de tâches:

— Responsable d'assurer la programmation du 100 NONS tel qu'élaborée par le Conseil d'administration de 100 NONS.

Exigences:

— Capacité d'analyse et de planification;

— Doit pouvoir travailler avec les jeunes et avoir de l'initiative;

— Bonne connaissance du milieu franco-manitobaine;

— Bonne connaissance des deux langues officielles;

— Connaissance de la musique et de la chanson française.

Entrée en fonction: le 2 janvier 1985.

Faire parvenir votre demande par écrit avant le **29 novembre 1985** au:

Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Revenue Canada Customs and Excise — Revenu Canada Douanes et Accise

SERVICE BILINGUE OFFERT AU PUBLIC

Le Ministère du Revenu national, Douanes et Accise, désire informer le public que ses services concernant la taxe d'accise sont fournis dans les deux langues officielles à l'endroit et au numéro de téléphone suivants:

Bureau régional de l'Accise
391, avenue York
4e étage
C.P. 1022
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2W2
Tél.: (204) 949-4016

Si vous avez des questions ou des commentaires sur les aspects linguistiques de nos services, veuillez les adresser comme suit.

Ministère du Revenu national
Douanes et Accise
Division des langues officielles
Ottawa (Ontario)
K1A 0L5
Tél.: (613) 995-7867 (à frais virés)

Canada

Le Collège Mathieu
est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) de programmes d'éducation communautaires

Il s'agit d'un nouveau programme que le Collège Mathieu est en train de mettre sur pied en collaboration avec les collèges communautaires existants. Le candidat(e) sera responsable:

— d'identifier avec les communautés fransaskoises leurs besoins dans le secteur d'éducation permanente;

— de négocier les programmes requis avec les collèges communautaires;

— d'administrer chaque cours selon les normes établis par chaque collège communautaire;

— de maintenir un répertoire de ressources (humaines et didactiques) pour assurer des cours en français;

— de travailler sous la direction du coordonnateur du Collège communautaire fransaskois.

À NOTER:

— Pour les cinq (5) premiers mois d'emploi, le coordonnateur (trice) de programmes aura à travailler étroitement avec le directeur du secteur éducation de l'A.C.F.C. dans le but d'identifier les besoins en formation des associations fransaskoises ainsi que des dirigeants dans les régions (communautés).

Le candidat(e) doit avoir au moins deux années d'éducation permanente et/ou de l'expérience relative au travail. Il/elle doit maîtriser le français et avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Le traitement concorde avec l'entente salariale des collèges communautaires de la Saskatchewan.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre demande d'emploi à:

Florent P. Bilodeau
Directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0
Téléphone: (306) 648-3105

Date limite: le 29 novembre 1985

Entrée en fonction: le 6 janvier 1986



Allô Alberto!

Ici Bicolo du Manitoba. Après t'avoir connu lors de ma visite en Jamaïque l'an dernier, il fait bon pouvoir te parler aujourd'hui. C'est grâce à toutes sortes de moyens de communication!



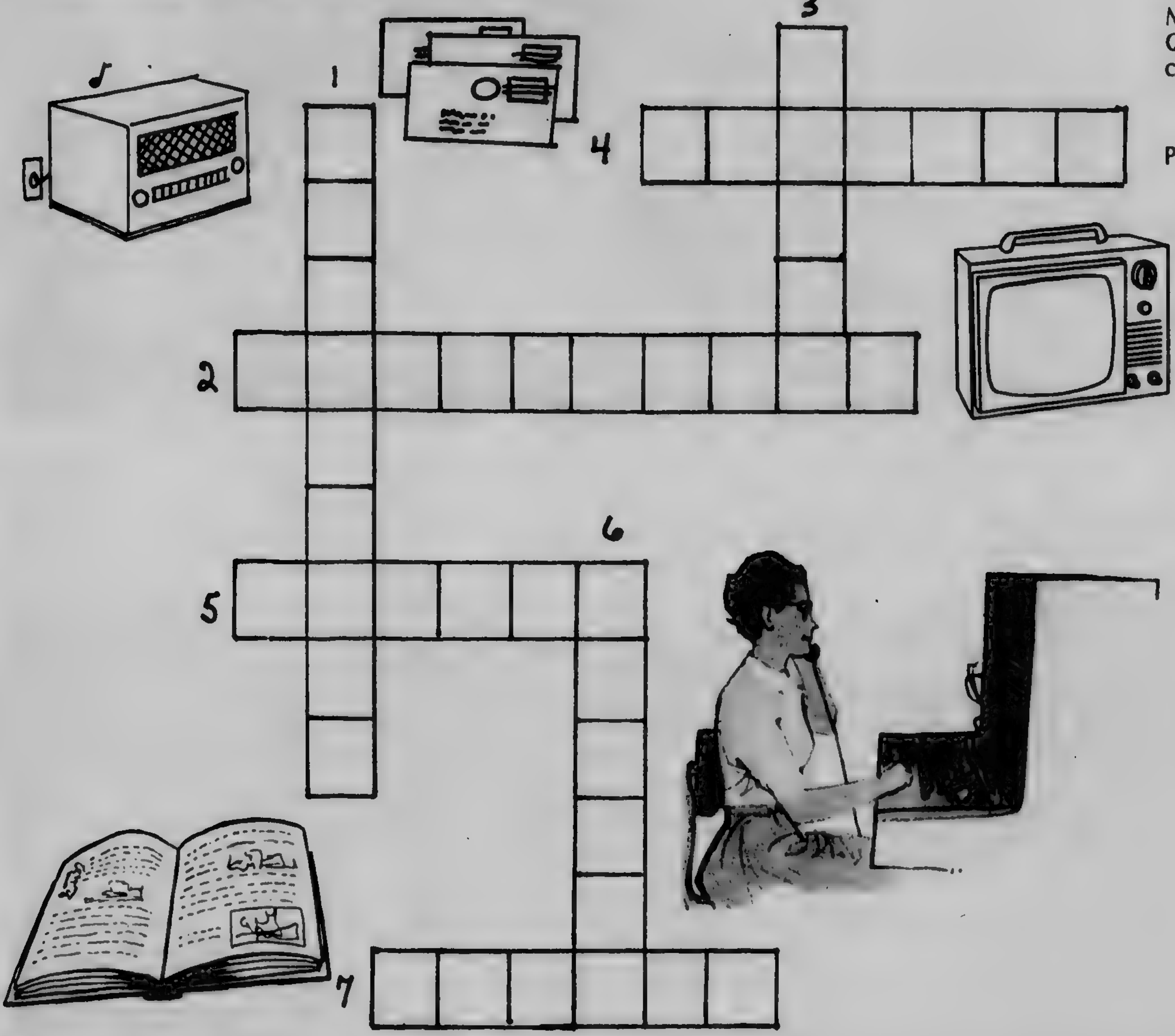
La meilleure façon de communiquer c'est bien de se parler face à face. As-tu remarqué combien les yeux et les mains en disent long? Un clin doeil, un au revoir avec la main... Mais on ne peut pas toujours se parler face à face. C'est là que le téléphone est avantageux.

Il y a longtemps, on communiquait avec des tambours, des signaux de fumées, des trompettes, ensuite la correspondance par lettres, les journaux, le télégraphe, le téléphone, la radio, etc.

Aujourd'hui c'est plus facile et bien plus rapide. La télévision nous fournits les nouvelles locales et nationales tous les jours. Même si les évènements se passent à l'autre bout du monde, elles nous sont communiqués par satellites. Tout va vite, même les moyens de transport. Tu peux prendre ton déjeuner au Manitoba et ton souper en France!

Voici un mots-croisés facile

1. **Instrument qui permet une conversation entre deux personnes éloignées.**
2. **Transmission par voie électrique, à distance, d'images non fixés ou mobiles.**
3. **Appareil récepteur de radiodiffusion.**
4. **Écriture en relief à l'usage des aveugles.**
5. **Publication imprimée qui donne des nouvelles, politiques, culturelles, etc.**
6. **Communication par écrit.**
7. **Oiseau dressé pour porter des messages au loin.**



Mes amis communiquent avec moi...

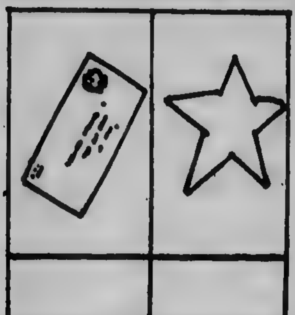
Bicolo,
Merci pour le prix d'un jeu et livre. J'étais très heureuse d'avoir gagné.
Ton amie
Marie Greaves, Miami (Man.)

«Merci Bicolo pour ton joli cadeau.»
Pascal Lafond
Saint-Boniface (Man.)

Cher Bicolo,
Merci pour les beaux cadeaux que tu m'as envoyés. Quand il fera froid je ne m'ennuierai pas car je pourrai colorier les auto-collants.
Ton amie,
Magali Nayet, St-Pierre-Jolys
P.S. J'ai déjà commencé à peinturer et à colorier.



Communication par images







Réponses: Mots-croisés
1. Téléphone
2. Télévision
3. Radio
4. Braille
5. Journal
6. Lettre
7. Pigeon

Réponse: Communication par images
Le concours de Noël

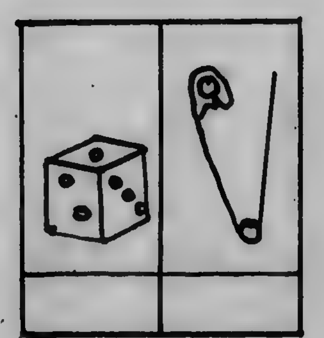
MESSAGE

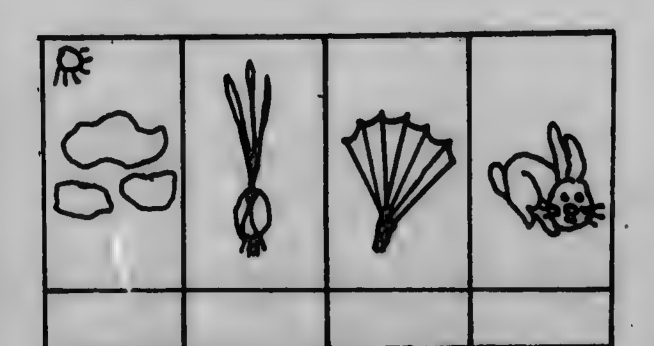
Il existe encore des caves (surtout en Egypte) dont les murs sont gravés d'images. C'était leur manière de communiquer.

Je t'envoi un message, peux-tu le défricher?

Trouve le nom de chaque image, écris la 1ère lettre de chacune et tu auras mon MESSAGE.

(C'est quelque chose qu'il ne faut pas que tu oublis!)









Voici revenu le temps du CONCOURS DE NOËL!

TU AS LE CHOIX...
tu me fais une BELLE CARTE DE NOËL
ou
Tu m'écris un poème de NOËL (j'en ferai paraître dans mes pages.)

Tu m'envoie cela avant le **12 décembre** avec:

Ton nom: ______________________

Adresse: ______________________

Âge ______________________

Numéro de membre ________

à: **Club de Bicolo**
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Parmi les beaux prix: Radio am-fm portatif avec écouter individuel, ensemble d'objets à fabriquer en plâtre, des modèles, jeux, livres, casse-têtes, crayons à colorier et plusieurs autres prix!

MEMBRE GAGNANT
NORBERT VERRIER
LABROQUERIE
No: 4949 11 ANS

Fais-le tout de suite!!
(Si tu n'es pas membre, remplis le coupon et envoie-le avec ta participation au concours).

FÊTONS LA SAINTE-CATHERINE

Lundi 25 novembre, c'est une coutume chez les Canadiens français de faire de la tire le jour de la Ste-Catherine. J'espère que tu auras la chance d'é..t..i..r..e..r.. de la bonne tire et d'en manger en masse!

L'environnement peut profiter aux jeunes

L'environnement est une chose difficile à comprendre. Sa complexité et la nature de l'interférence des humains sont si difficiles à saisir que beaucoup laissent la question aux savants et aux enquêteurs.

Ce n'est pas seulement difficile de comprendre les conséquences et les risques des dérangements environnementaux; c'est difficile aussi de s'impliquer, d'un s'imaginer des solutions, de passer à l'action.

Ce commentaire vise les deux extrémités de la question. D'un côté, il est question de la nécessité, même de projets absolument grandioses. De l'autre, il y a une suggestion qui vise à l'occupation d'une jeunesse disponible dans la récupération de l'environnement.

Certains se sont sûrement déjà posé la question à savoir comment l'humain pouvait être si peu attentif à quelque chose d'aussi précieux que l'environnement, tandis qu'il donnait tant de valeur aux diamants si peu réellement précieux.

Certes, le diamant est facilement une affaire du coeur pendant que les dilemmes de l'environnement demeurent complexes et difficiles à comprendre. Nous aurons toutefois à réaliser, même par la force des choses s'il le faut, que l'influence du diamant se limite aux moments d'affection. L'environnement, pour sa part, détermine la vie!

Plusieurs problèmes environnementaux ont été identifiés dans les COMMENTAIRES de ces derniers mois. Les conclusions de chaque commentaire ont été pareilles: "L'environnement doit devenir une préoccupation majeure pour nos gouvernements et pour leurs peuples".

"Il sera nécessaire d'informer et d'impliquer."

"Souvent, ce sera aux citoyens de prendre les devants, d'insister que le gouvernement passe les lois nécessaires pour protéger l'environnement."

"Ce sera parfois aussi aux gouvernements de prendre les devants, de légiférer lorsque ce sera nécessaire, d'imposer les règlements nécessaires lorsque la volonté du peuple manquera."



Denis BIBAULT

L'auteur est membre de l'Association de la faune.

COMMENTAIRE

La chose à réaliser est que l'interférence de l'humanité dans le fonctionnement de l'environnement n'ira pas en diminuant. Ce sera même nécessaire à la vie. L'humain n'aura pas de choix; il sera obligé de modifier l'environnement pour s'approvisionner et s'alimenter. L'important sera de modifier cet environnement de façon à rendre les conséquences entièrement désirables et positives, même si le coût en sera plus considérable!

Il n'y a pas un manque d'exemples de projets considérés pour rendre une plus grande superficie terrestre propice et rentable. Les grands projets d'irrigation dans les régions arides de la Californie et de l'Arizona ont épuisé considérablement les aquifères. Malheureusement, ces réserves d'eau avaient été accumulées durant quelques milliers d'années. Le plein ne se refera pas plus rapidement. Ces États Américains ont déjà considéré de grands projets de canalisation pour apporter de l'eau des rivières du nord.

Le Canada est riche en plusieurs ressources. Il en a plus que ce qui lui est nécessaire. Son voisin cependant a besoin de plusieurs de ces richesses. Il y aura presque sûrement un commerce encore plus accentué entre l'État américain et le Canada. Par exemple, il est tout à fait concevable que de l'eau qui s'écoule dans le réseau de la vallée du Mackenzie sera détourné vers le sud américain. Il est même raisonnable de croire que de l'eau sera tirée de la baie James pour la vendre aux Américains.

Il est certain que l'imagination a de la difficulté à saisir la nature même de projets aussi grandioses que la construction de canaux pour écouler l'eau du Mackenzie vers le grand Sud américain. Celui de la construction d'un barrage entre la baie James et la baie d'Hudson est aussi difficile à s'imaginer.

La complexité de l'environnement et la grandiosité des projets peuvent facilement laisser chacun avec l'idée que d'autres pourront s'en préoccuper, d'autres pourront passer à l'action.

L'affront qui est fait de plus en plus régulièrement à l'environnement peut être comparé avec l'effort et l'appui de la collectivité canadienne durant les deux dernières guerres mondiales. Il y aura sûrement des frais à assumer pour la protection et le rétablissement de l'environnement chez nous et dans plusieurs coins du monde.

Il y aura de l'interférence à subir dans nos habitudes. Nous aurons à appuyer des règlements et des lois même si nous ne sommes pas arrivés à en comprendre les motifs complètement. Nous pourrons même considérer l'implication directe d'un nombre considérable de nos citoyens dans les travaux de l'environnement.

Le Canada est un pays en bonne position pour participer activement dans le travail écologique. La richesse de ses ressources, l'état de son économies et son progrès technologique que lui le permettront. Le Canada pourra non seulement fournir l'exemple d'un pays qui a donné une place d'importance à ses préoccupation avec l'environnement. Il pourra aussi fournir les connaissances qui mèneront des projets à bonne fin. Il pourra même s'engager activement en fournissant de l'expertise et de la main-d'oeuvre.

Plusieurs se sont déjà demandé ce qui adviendrait de cette jeunesse délaissée par la technologie. Nos gouvernements ont déjà pensé à des méthodes pour partager le travail qui reste, pour assurer des revenus minimums à ceux qui n'ont pas d'emplois.

Mais pourquoi ne pas occuper cette jeunesse dans le travail environnemental, chez nous et ailleurs? Pourquoi ne pas former des groupes de travailleurs volontaires comme nous le faisons encore pour le travail militaire?

Pourquoi laisser un si grand nombre de jeunes hommes et jeunes femmes au bien-être social lorsqu'ils pourraient contribuer tellement dans la reconstitution de l'environnement?

Pourquoi ne pas faire de l'environnement, une "industrie d'importance" chez nous, une activité profitable à l'environnement global et à notre jeunesse?

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Si vous êtes intéressé(e) à devenir un(e) jeune associé(e) ou à vivre une expérience de vie communautaire avec les Soeurs Grises...

Si vous êtes intéressé(e) à une expérience de vie missionnaire dans le Grand Nord, soit à Chesterfield Inlet ou à Rankin Inlet...

Contactez:
Directrice des vocations
151, rue Despins
Saint-Boniface
(Manitoba)
R2H 0L7
(204) 237-8941



Nom: ______
Rue: ______
Ville: ______
Province: ______ **Tél:** ______
Code postale: ______

☐ **J'aimerais devenir un(e) associé(e)**
☐ **Oui, pour une expérience de vie communautaire**

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle











LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots *(5$ ou 7,50$ pour deux semaines);*
21 à 28 mots *(6$ ou 9$);*
29 à 35 mots *(7$ ou 10,50);*
35 à 42 mots ***au maximum*** *(8$ ou 12$ pour deux semaines).*

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

À LOUER: À St-Adolphe, disponible du 1er décembre, appartement de 2 chambres à coucher, y inclus poêle, réfrigérateur, laveuse, et sécheuse. 450$ par mois. Composez le 1-883-2115 à Saint-Adolphe ou 256-1341 à Winnipeg.
78-

À LOUER: chambre double ou simple au Manoir de St-Claude au Manitoba. Libre immédiatement. Composez le 379-2215 ou 379-2057.
81-

JE GARDERAIS enfant à votre domicile à n'importe quelle heure. Veuillez contacter Nathalie au 772-4397.
86-

À VENDRE: Barbie et accessoires y inclus roulotte, maison, piscine, lit, linge, etc. Aussi jouets GI Joe et Hot Wheels. Composez le 256-0283 après 16h.
87-

À VENDRE: manteau court de fourrure de loup, très bon état, taille 7 — 500$. Manteau court de vison, taille 10 — 100$. Composez 233-5119 après 18h.
88-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

MATÉRIEL et idées pour concert de Noël. Composez le 256-2267.
90-

À LOUER: À Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher, «full basement» sous-sol complet, nouvellement décoré, proche de l'autobus, et de tous services. 480$ par mois plus utilité. Contactez Paul au 235-1550.
91-

À LOUER: À Saint-Boniface, appartement d'un chambre à coucher au sous-sol, tout meublé. 225$ par mois. Composez le 233-2171 après 16h ou le 233-1550.
92-

CÉLIBATAIRE tu as mon numéro 949-9139. C'est tout ce qu'il te faut pour une vie plus romantique. The Dating Place — un service de rencontre extraordinaire. 305-504, rue Main.
93-

Cherchez la femme...

Mais greyez vous d'une loupe!

C'est sans doute trop tôt pour parler d'élections municipales. Elles n'auront pas lieu avant octobre 1986. Par contre, il n'est jamais trop tôt pour mettre en branle sa cabale. Surtout pour les personnes voulant voir plus de femmes siéger aux conseils municipaux de la province.

Car il faut le dire. Dans la première province à reconnaitre aux femmes le droit de vote, il y a très peu de femmes qui semblent s'intéresser à la politique municipale. Ou du moins, à siéger à un conseil municipal.

Pour tout dire, il y en a tout 63 femmes élus aux 202 conseils municipaux de la province. 63 femmes parmi les 1 228 politiciens municipaux manitobains. Soit 5 pour cent des sièges. *(En politique provinciale, les femmes représentent 9 pour cent des élu(e)s.*

Pour les quelque 25 conseils de municipalités rurales et villages qui nous intéressent plus spécialement, il y a seulement deux conseillères municipales.



Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Eveline Lagacé de La Salle siège au conseil de la municipalité rurale de MacDonald depuis 1980. **Claudette Closson** siège au conseil du village de Saint-Pierre-Jolys depuis 1983.

«Dans la plupart des cas, explique Claudette Closson, les femmes ne se croient pas capables. Elles pensent qu'elles n'ont pas l'expérience pour se lancer en politique municipale. Mais ça, c'est tout simplement une idée qu'elles se font.»

«Il y a plus de femmes aux conseils des villages incorporés que les municipalités rurales, remarque Eveline Lagacé. Les tâches d'un conseiller d'une municipalité rurale sont différentes de celles d'un village.»

«Un conseiller d'une municipalité rurale a à s'occuper de la construction et de l'entretien des chemins, des ponts et des travaux de drainage dans son quartier. Dans un village, le territoire est beaucoup plus restreint. Et un village n'offre pas le même genre de services.»

Eveline Lagacé s'est présentée aux élections municipales de 1980 «sans avoir trop trop d'expérience. J'avais travaillé dans les livres de la municipalité en préparant le livre d'histoire locale. Les membres du comité du livre m'ont encouragés à me présenter.»

La mère de 9 enfants a gagné ses élections de 1980. Et celles de 1983. «En tant que conseillère d'une municipalité rurale, explique la seule femme à être élue dans la municipalité de MacDonald, je fais autant pour les fermiers que les résidants de La Salle.»

«Si les fermiers ont besoin de travaux de drainage, ils me contactent. Je fais le même genre d'ouvrage que les autres conseillers de la municipalité. Quand j'ai accepté de devenir conseillère, c'était pour faire les mêmes tâches que tous les autres conseillers.»

Plusieurs facteurs ont poussé Claudette Closson à se présenter aux élections municipales du village de Saint-Pierre-Jolys. «J'avais toujours été intéressé aux affaires de la région. En plus, j'enseigne depuis 1968 des cours de gestion des affaires et de droit. Et je me suis dit que la meilleure façon d'apprendre, c'est de le faire.»

«J'avais déjà participé à plusieurs comités au niveau de l'association des enseignants, au comité de négociations. J'avais été présidente du comité de curling de Saint-Pierre-Jolys.»

Des 6 personnes qui se sont présentées aux quatre postes de conseiller du village, Claudette Closson, la seule femme à se présenter, est arrivée troisième. Depuis, en tant que conseillère, elle siège au comité de l'hôpital, au comité du service de pompiers et au comité d'aménagement.

Est-ce que les deux conseillères ont été bien reçues dans le club d'hommes qu'est souvent le conseil municipal? Un peu de réticence de la part des hommes peut-être? «Pas que je sache, lance Eveline Lagacé».

«Il n'y a pas eu de problèmes du fait que j'étais une femme, confirme Claudette Closson. En fait de conseil, on a un groupe assez ouvert aux idées des autres. Si tes opinions et suggestions font du sens, elles sont acceptées.»

Verrons-nous plus de femmes se présenter aux élections municipales dans l'avenir? «De plus en plus, suggère Claudette Closson, les femmes ramassent de l'expérience qui va leur permettre de se sentir plus à l'aise.»

Les postes qui ont vraiment le pouvoir?

	Nombres de conseils	Nombre de conseils auxquels sièges des femmes
Municipalité rurale	105	13 (12%)
Villages *(moins de 750 habitants)*	32	12 (38%)
Villages *(plus de 750 habitants)*	43	17 (40%)
Villes	5	2 (40%)
Local Gouvernement Districts	17	9 (53%)
Totaux	**202**	**53 (26%)**

«Pourtant lorsqu'on va aux congrès municipaux, il y en a des conseillères,» a fait remarquer Eveline Lagacé, conseillère de la municipalité rurale de Macdonald.

C'est vrai. Comme l'indique le tableau, il y en a. Mais elles doivent se sentir un peu seules des fois. Car les 63 élues sont dispersées dans 53 conseils municipaux à travers la province.

Huit conseils municipaux seulement ont plus d'une femme qui y siège. De ces huit, seulement deux *(Winnipeg et le village de Swan River)* en ont plus de deux.

Et c'est seulement à Swan River que les femmes détiennent presque la majorité au conseil. Là il y a trois conseillers et trois conseillères. Malheureusement, le maire, celui qui a le droit de vote lorsqu'il y a égalité au conseil, est un homme.

Si les conseillères se sentent un peu seules, que dire des femmes occupant le fauteuil du maire ou de préfet? Seule le village de Minnedosa a élu une femme à ce poste.

Exprimé en pourcentage, le nombre de femmes occupant le poste prestigieux de maire n'est pas vargeux. La moitiée de un pour cent *(1 de 202)*!

Quant au poste le plus important, celui de secrétaire-trésorier de la municipalité, les femmes font meilleure figure. 59 femmes *(30 pour cent)* gèrent les affaires des municipalités rurales et des villages.

Lorsqu'on compare cela au 5 pour cent des positions d'élues occupées par les femmes, on ne peut s'empêcher de poser la question: Est-ce que les femmes auraient découvert les postes qui ont vraiment le pouvoir dans la politique municipale?

C'EST EN COMMUNIQUANT QU'ON APPREND À COMMUNIQUER!



Michel, un jeune élève de la 5e année, fréquente une école franco-manitobaine. Il est très enthousiasmé parce que sa classe est bien intéressante.

Madame lui présente toutes sortes d'activités qui lui permettent de s'exprimer en français. Il apprend à faire valoir ses opinions, à donner de l'information, à suivre et à donner des directives et même à jouer avec les mots. Il ne s'agit pas pour lui de simplement s'asseoir et écouter. La classe de français passe et Michel ne s'en est même pas aperçu tant il est pris par son travail.

Même quand on lui demande d'écrire, **il écrit à de vraies personnes pour une vraie raison!** Ainsi la semaine dernière, chaque élève de sa classe a écrit à un athlète professionnel différent. Michel, lui, a écrit à Daniel Bouchard pour connaître son opinion sur la violence dans les sports. Il fallait vraiment faire attention d'accorder ses verbes et de ne pas oublier ses «s». Imaginez-vous si cet athlète n'avait pas pu comprendre le message parce que celui-ci avait été mal orthographié! Michel en a cherché des mots dans le dictionnaire! Combien de fois il a relu sa lettre! Mais ça valait la peine. Finalement, il a reçu une réponse. Quelle joie de pouvoir la partager avec ses camarades de classe!

La mère de Michel est étonnée de voir **la variété de sujets traités dans la classe de français.** Toute la famille s'y trouve impliquée! Ainsi, ayant vu un film sur les écoles d'autrefois, les élèves de sa classe ont décidé d'aller recueillir des renseignements sur la vie d'antan auprès de leurs grands-parents. D'abord, il fallait composer des questions claires et précises. Madame les a aidés à bien les formuler. Ensuite, Michel a écouté attentivement les explications de grand-père. Il devait être capable de présenter les résultats de son interview aux autres élèves de la classe...

Comme vous pouvez le constater, la façon d'enseigner le français a beaucoup changé.

Il est important de **valoriser les expériences** des élèves et **exploiter leurs intérêts** afin de pouvoir multiplier dans la classe les occasions pour qu'ils utilisent leur langue maternelle. Il n'est pas nécessaire de connaître par coeur les innombrables règles de grammaire avant de pouvoir écouter, parler, lire et écrire en français.

À titre d'exemple, l'élève de 7e année qui a pour tâche d'expliquer à ses camarades comment décorer l'arbre de Noël aura nécessairement à utiliser l'impératif: «Mets la boule rouge à côté de la verte». Il sera plus motivé à apprendre comment fonctionne ce mode s'il en voit l'utilité. Par contre, l'enfant qui a réussi à conjuger dans son cahier d'exercices tous les verbes en «er» à l'impératif ne saura pas nécessairement se servir de l'impératif lorsqu'il a à donner des directives. Il vaut mieux lui faire souvent employer l'impératif dans des situations qui ont un sens pour lui plutôt que de lui faire faire exclusivement des exercices qui ne se rattachent pas à un contexte réel.

L'enseignant d'aujourd'hui se rend compte que ses élèves vivent dans un milieu où les occasions de s'exprimer en français sont limitées. Cependant, si «c'est en forgeant qu'on devient forgeron», **c'est également en communiquant qu'on apprend à communiquer.** La classe de français doit donc devenir un lieu actif où l'élève est continuellement placé dans une variété de situations où il a à utiliser sa langue.

ET MOI COMME PARENT QU'EST-CE QUE JE FAIS?

- À la maison, je communique toujours en français.
- Je parle avec mon enfant.
- Je lui donne l'occasion de téléphoner pour demander des renseignements à des organismes, à des magasins, etc.
- Je donne à l'enfant l'occasion de me voir lire et je cherche avec lui à la bibliothèque du quartier des lectures pratiques sur des sujets variés.
- J'invite mon enfant à correspondre: écrire et recevoir des lettres ou des cartes.
- Je lui suggère d'écrire des listes de choses à ne pas oublier, de matériel requis pour une activité, etc.
- J'encourage mon enfant à participer aux activités socio-culturelles organisées par l'école et la communauté franco-manitobaine.

AIDER L'ENFANT À PROGRESSER

Si l'élève veut améliorer sa langue, il doit aussi à un moment ou l'autre, **s'arrêter pour réfléchir** sur ce qu'il vient de faire.

Cette étape essentielle est bien illustrée dans l'exemple suivant.

Les élèves de la 3e année se sont plaints qu'ils n'ont rien à faire pendant la récréation. L'enseignant de la 6e année demande à ses élèves d'inventer des jeux et de les présenter à ceux de la 3e.

Dans un premier temps, les élèves de la 6e discutent de leur jeu en petits groupes. Ils élaborent les directives, les rédigent, les mettent en ordre. Ils présentent ensuite les règlements à leurs camarades de classe et tentent de répondre aux questions suivantes:

— Est-ce que mes directives sont claires pour un enfant de la 3e année?

— Est-ce qu'elles sont présentées dans le bon ordre?

— Est-ce que j'ai trop de directives pour des 3e année?

— etc.

L'élève apprend à s'arrêter sur le message produit et vérifie si celui-ci pourra être compris par d'autres. Ces temps d'arrêt ou de réflexion sont d'une importance capitale. Ils aident l'enfant à réfléchir et lui permettent de trouver à travers ses erreurs et réussites, la meilleure façon de communiquer.





S'assurer d'être compris

VIVRE EN FRANÇAIS

L'enfant, dès la maternelle, apprend qu'il appartient à un groupe distinct. L'école franco-manitobaine et la classe de français peuvent l'aider à découvrir son identité culturelle et sociale et à se situer face à elle.

Le fait de vivre, à l'oral et à l'écrit, des situations de communication authentiques en français,

le fait de participer tout au long de sa vie d'étudiant à des activités socio-culturelles,

le fait d'être entouré d'enseignants convaincus et fiers d'être francophones,

tout cela peut amener l'élève à se connaître, à se respecter et à afficher son identité franco-manitobaine avec fierté.

Éducation Manitoba
Bureau de l'Éducation française

